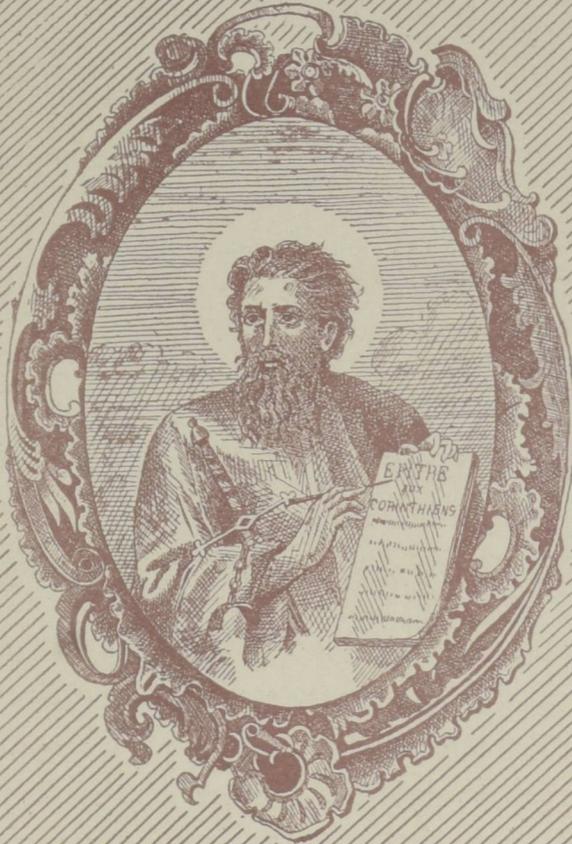


Vol. 3, No 7

L'APÔTRE

Québec, mars 1922

L'APÔTRE



MAGAZINE CATHOLIQUE

SOMMAIRE -- Février 1922

TEXTE

Page		
241	— A l'ordre du jour.....	J.-ALBERT FOISY.
244	— La chemise de l'homme heureux.....	A. ACLOQUE.
247	— Tragique histoire.....	ARVOR J. C.
251	— Les dominos.....	
253	— Qui peut bien être le vieillard qui m'a réveillé?.....	(<i>B. P. de N.-D. du Chemin</i>).
254	— Le coq de Ste-Pétronille.....	LE VIEUX MÉNESTREL.
256	— La crémation des corps.....	
260	— Du gras au maigre.....	Abbé CHARLES GRIMAUD.
263	— Éphémérides canadiennes, février 1922.....	
266	— La machine humaine.....	LE VIEUX DOCTEUR.
268	— Façonnage de la corne.....	PIERRE LABOUREYRAS.
269	— Les grands télescopes américains.....	B. L.
271	— Lettre à Maud.....	MADAME MARIE-JEANNE.
271	— Alimentation de l'enfance.....	
273	— Le travail.....	M. le juge C.-E. DORION.
275	— Le printemps en Palestine.....	
277	— Pour s'amuser.....	
278	— L'appétit des animaux.....	
279	— Le cardinal Lavigerie et le petit Charles.....	
280	— Gloire au 22e!.....	THÉODORE BOTREL.

ILLUSTRATIONS

243	— La cathédrale de Lichfield (Angleterre).....
252	— Le déjeuner de bébé.....
263	— Le R. P. Tourangeau, O.M.I.....
263	— Mgr J.-E. Feultault, curé de Ste-Marie.....
263	— M. P.-C. Larkin.....
265	— Le Château Fronténac de Québec.....
270	— La grand'messe paroissiale.....
280	— M. Théodore Botrel.....

“ L'Apôtre ” est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté du 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. “ L'Apôtre ” répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. “ L'Apôtre ” veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. “ L'Apôtre ” publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque semaine pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

“ L'APOTRE ” est imprimé par l'Action Sociale Ltée. 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE
DE
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME III

QUÉBEC, MARS 1922

No 7

A l'ordre du jour

LE suffrage féminin a eu les honneurs de la première page depuis quelques semaines. C'est la question principale dans notre province.

Dès qu'il a été décidé que la question se poserait au parlement, les partisans et les adversaires du féminisme se sont rangés en ligne de bataille et les escarmouches ont commencé.

Est-il bon, est-il sage, est-il opportun de donner le droit de vote aux femmes dans la province de Québec.

Le droit de vote ne comprend pas seulement le privilège de marquer un bulletin le jour du vote et de le jeter dans la boîte; il suppose aussi le droit à l'éligibilité et l'obligation, pour la femme comme pour l'homme, de se tenir au courant des affaires politiques.

Pour tous, une seule chose demeurerait à résoudre: devait-on lancer nos femmes dans la politique provinciale et municipale, comme elles avaient été jetées dans la politique fédérale?

Pour la masse du peuple il n'y a pas d'autre aspect à cette question du féminisme et sur ce point, il n'y a pas de doute sur l'attitude à prendre.

La conduite que nous devons tenir est clairement exprimée dans les trois textes que nous allons citer.

*
* *

Écoutons d'abord les Pères du Concile Plénier de Québec, donc les décrets portent la signature de tous les évêques du pays et ont été approuvés par le Pape:

“ L'Eglise, assurément, n'interdit pas à la femme d'exercer son influence pour le bien, en dehors de sa demeure, ni de prendre sa part légitime dans l'action sociale plus nécessaire aujourd'hui que jamais; mais elle réprouve les théories malsaines, propagées dans ces derniers temps, et dont nous devons travailler à préserver notre pays. Sous le fallacieux prétexte de libérer la femme des servitudes que l'on dit peser sur elle, on veut, tout simplement, l'arracher au foyer dont elle a la garde, et la soustraire aux devoirs sacrés que la nature et la Providence lui imposent. Par une regrettable confusion, qui est le fruit de l'ignorance chez les uns, de la malice chez les autres, on laisse entendre que l'égalité entraîne la similitude des droits, et l'on veut que la femme entre en une ridicule et odieuse rivalité avec l'homme, sur un champ d'action où ni les conditions de la lutte, ni les chances du succès ne sauraient être égales. La mise en pratique de pareilles théories serait funeste à la femme et à la famille, et amènerait à bref délai la déchéance de l'une et la ruine de l'autre.”

*
* *

Devant la poussée féministe, Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie et coadjuteur de Québec, a cru devoir adresser la lettre suivante aux femmes qui travaillent contre le suffrage féminin. C'est un document à relire et à méditer:

“ J'apprends avec plaisir que vous avez pris l'initiative de former un comité de propagande pour faire une campagne contre le suffrage féminin.

“ Permettez-moi de vous féliciter de cette heureuse inspiration qui répond parfaitement aux vues de tout l'épiscopat de la province et qui

fait grand honneur à votre bon sens social et à votre esprit chrétien.

“ Une législation qui ouvrirait la porte au suffrage des femmes serait un attentat contre les traditions fondamentales de notre race et de notre foi, et les législateurs qui mettraient la main à une telle législation commettraient une grave erreur sociale et politique.

“ Nos femmes chrétiennes ont la notion assez claire de leur véritable rôle pour ne pas s'engager dans le chemin plein d'embûches qu'on voudrait ouvrir aujourd'hui sous leurs pas, et au bout duquel on leur montre les charmes trompeurs d'un fruit défendu.

“ Elles pensent fort sagement que leurs devoirs traditionnels, ceux que leur imposent l'Eglise et la société, suffisent au plein épanouissement de leur activité, et que ni leur sexe, ni la politique ne saurait profiter de l'alliance où on les convie. Elles ne veulent pas de ce mariage, qui ne peut être qu'un mariage malheureux.

“ Poursuivez donc avec confiance et courage la belle et saine campagne que vous avez entreprise. Je prie Dieu de la bénir et je forme des vœux pour son entier succès.”

*

* *

Enfin, faisant écho à la lettre de Mgr Roy, Mgr Léonard, évêque de Rimouski, dans une lettre à son clergé, écrit les lignes suivantes sur le suffrage féminin :

“ Il n'est plus loisible de se taire : il est fortement menacé l'esprit chrétien de la famille, lorsque l'esprit révolutionnaire, destructeur de tout ordre chrétien, trouve jusque chez nous des adeptes sans défiance prêts à imposer à la femme de nouvelles fonctions incompatibles avec son rôle primordial, sans proportion avec ses qualités natives, et peribatrices de l'ordre familial.

“ L'autorité du père y gagnera-t-elle si sa femme et ses filles annihilent l'action que notre droit politique lui permet d'exercer dans la direction des affaires du pays? Le prestige de la mère se relèvera-t-il parce qu'elle aura le droit de monter sur les tréteaux et de se mêler à la foule houleuse, avinée souvent, qui acclame ou conspu la politique des orateurs? Les enfants seront-ils mieux surveillés, le lien de famille sera-t-il resserré, quand nos mœurs permettront à la mère de réclamer sa place aux comités d'élection et son

droit à parcourir les rangs pour recueillir des suffrages en faveur de son candidat? Aura-t-elle davantage le respect de ses enfants quand ils seront témoins des manœuvres séduisantes mises en action pour capter son suffrage? Et l'esprit chrétien, que deviendra-t-il dans ce chambardement auquel on ne peut penser sans se sentir poussé en avant pour défendre, avec le système établi par l'esprit catholique, l'honneur du sexe qui nous a donné des mères si admirables, des épouses si fidèles et si dévouées, des femmes de si haute pudeur?

“ Prenons-y garde, Nos très chers Frères, il y a là autre chose qu'un thème à exercer la verve des humcristes. On touche ici à une institution qui a Dieu pour auteur. “ Nul changement dans l'opinion des hommes, aucun état de choses nouveau, ni le cours des événements ne sauraient jamais arracher la femme consciente de sa mission, à cette sphère naturelle qu'est pour elle la famille ”, a dit Benoît XV(1). Toute violation d'un ordre établi par Dieu a sa répercussion sur les sociétés où cet ordre doit régner. La femme ne sortira pas de sa voie, pour se jeter dans cette fournaise troublante — où elle entrera là comme ailleurs, avec tout son cœur, toutes ses facultés émotives — sans y perdre quelque chose de sa pudeur et du respect que nos mœurs chrétiennes portent à son caractère. Or, c'est là, au témoignage de Leplay, “ l'une des clefs de voûte de l'édifice social ”. La pudeur de la femme a toujours été le garant de son ascendant et à la perte de cette vertu se rattachent les révolutions qui ont bouleversé le monde.(2)

“ Un moment de réflexion sur le travail opéré depuis quelques années pour émanciper les allures de la femme, simplifier sa tenue, la sortir de sa sphère, fera facilement saisir dans toutes ces tentatives comme autant de mailles d'un réseau tissé par une main invisible pour étouffer tout esprit chrétien dans la famille. “ Le féminisme, a-t-on dit, sort de l'état maladif de la société actuelle ”.

“ Pour exercer une heureuse influence sur les mœurs publiques, les femmes n'ont pas besoin de descendre dans l'arène. Mieux qu'un droit précaire dépendant de la loi muable, et s'exerçant par un vote déposé à certain jour dans les urnes

(1) Discours du 1er octobre 1919. Documentation Catholique, 15 novembre 1919.

(2) F. Leplay : L'organisation du travail, chapitre II, paragraphe 25 pass.

électorales, elles ont tous les jours de l'année pour façonner la mentalité et influencer l'opinion de l'homme. Qu'elles demeurent la "conscience du foyer", qu'elles s'imposent dans la société par la pudeur, qu'elles inspirent aux hommes les sentiments du respect et de l'honneur. Elles seront dans leur rôle et leur action sera d'autant plus efficace."

*

* *

A ces textes, qu'est-il nécessaire d'ajouter?

N'avons-nous pas là la direction qu'il faut suivre, en face du mouvement féministe actuel?

Que certains rhéteurs disent que cette condamnation du mouvement féministe n'est que pour la pratique, qu'en principe, il n'a rien de mauvais ni de contraire à la nature de la femme, il semble que ces assertions sont inutiles et dangereuses.

D'abord, le suffrage féminin comme la danse, sont des questions qui ne se séparent pas de la pratique.

La danse n'a rien de mal en soi. Qu'une jeune fille se permette de danser seule dans sa chambre, soit pour prendre un exercice salu-

taire, soit pour se dégourdir, cela n'est pas mal. Mais, tout le monde sait que ce n'est pas comme cela que les jeunes filles aiment à danser; de plus, quand l'Eglise condamne la danse, ce n'est pas cette danse innocente qu'elle condamne.

Il en est de même pour le vote féminin.

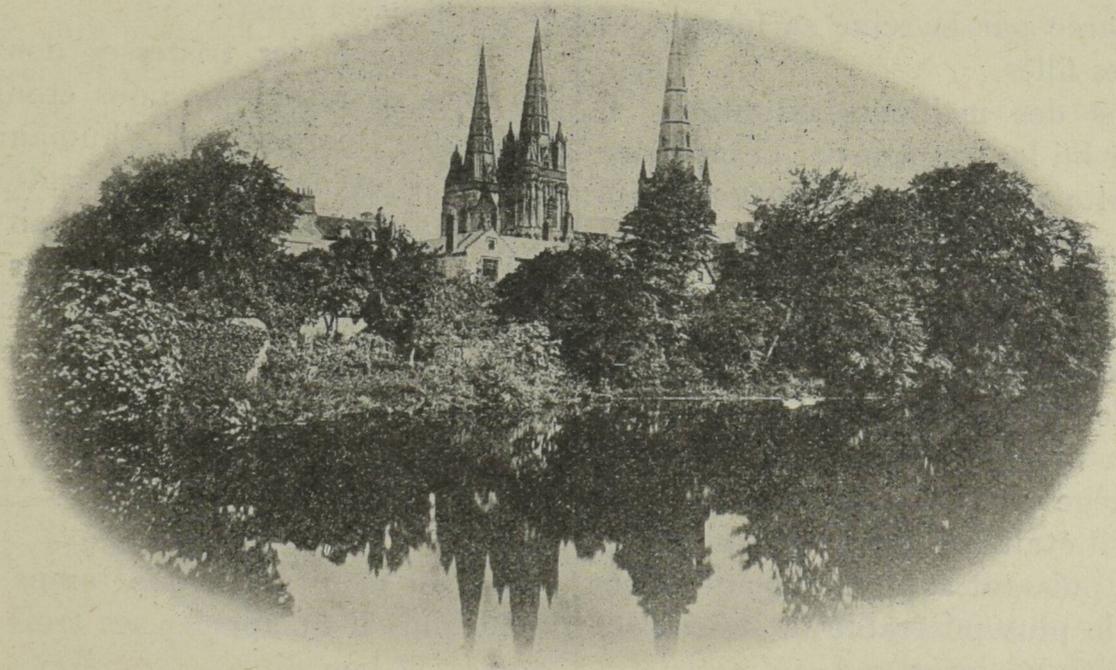
Il n'y a pas de mal pour une femme à prendre un crayon et un morceau de papier, y faire une croix et le jeter dans une boîte de fer blanc.

Malheureusement, le droit de vote suppose d'autres actions et d'autres obligations; il entraîne de multiples déplacements, il provoque des discussions et des études qui ne sont pas du tout compatibles avec les devoirs aussi impérieux que naturelle de la femme.

Qu'avons-nous, alors à approuver en principe une chose qui devient néfaste dès qu'elle est mise en pratique?

Pour nous, le mouvement féministe actuel est mauvais; les autorités religieuses le condamnent et le bon sens le réprouve. Il n'y a pas d'autre attitude à prendre, à son sujet, que celle de l'hostilité la plus prononcée.

J.-Albert FOISY.



LA CATHÉDRALE DE LICHFIELD (Angleterre).

La chemise de l'homme heureux

CONTE DU PAYS FLAMMAND



Il y avait autrefois un roi très riche, très puissant, très envié, mais en même temps très malheureux, parce que les soucis s'asseyaient en foule avec lui sur le trône.

Son règne pourtant était celui de la bonté et de la douceur. Il n'avait pour ses voisins que des paroles de paix, pour son peuple que la plus tendre sollicitude. Il ne s'attachait qu'à alléger le poids des impôts et à les répartir avec une scrupuleuse justice.

Mais, comme ces chiens hargneux dont on ne caresse jamais impunément l'échine, sujets et voisins s'ingéniaient à ne reconnaître ses bienfaits que par des perfidies. Ce n'étaient, au dehors, que menaces de guerre ; à l'intérieur, qu'agitation révolutionnaire.

Mille complots s'étaient tramés contre le souverain, une faction impudente avait même osé essayer de le renverser et d'élever au trône son propre fils aîné ; la mort dans l'âme, le pauvre roi avait dû se résoudre à envoyer en exil ce coupable qui lui était si cher.

Trois fois, une main criminelle avait glissé du poison dans ses aliments, et, pour éviter ce danger, il en était réduit à ne manger que la nourriture préparée par la reine sa femme, et les princesses, ses filles.

Bien qu'animé des meilleurs intentions, il sentait peser sur lui les soupçons et la méfiance de tous les esprits : la noblesse l'eût souhaité plus autoritaire, et le peuple exigeait des concessions déraisonnables.

A ces soucis du pouvoir, la vie privée ajoutait ses quotidiens désagréments : captif dans l'étroit réseau de l'étiquette, il ne pouvait faire ni un pas ni un mouvement sans être accompagné d'un cortège de fonctionnaires, entre les mains desquels il était comme un automate.

Bref, ce roi si puissant avait beaucoup moins de liberté que le plus misérable de ses sujets et était mille fois plus infortuné.

Prêt à succomber sous le faix, il eût l'idée de faire connaître ses peines au conseil des sept

sages qu'il entretenait dans son palais, aux frais de sa cassette, pour avoir leur avis dans les circonstances où la philosophie pouvait être de quelque secours.

Ces sages, vénérables vieillards à la longue barbe blanche, avaient dans la demeure royale une situation fort enviable : leurs journées se passaient à discourir entre eux sur les hautes spéculations de l'esprit, l'hiver dans un chaud appartement où rayonnait un bon feu, l'été dans les vastes jardins tout pleins de l'odeur des roses.

Ils étaient bien vêtus et abondamment nourris ; la carrière de la sagesse les avait conduits à une douce sinécure, et c'est peut-être pour cela qu'on les disait sages.

Le roi les saluait de loin, mais ne les convoquait jamais, par scrupule de troubler leurs méditations. Aussi furent-ils bien étonnés quand un beau matin de printemps, un messenger vint respectueusement les prier de se rendre auprès de Sa Majesté.

— Il y a dans l'État, pensèrent-ils, quelque chose de changé ; s'il a besoin de consulter des sages, notre souverain est peut-être devenu fou.

Le roi, après s'être excusé de son indiscretion, sans exemple, leur ouvrit son cœur, et leur fit toucher les plaies secrètes dont il souffrait ; ensuite, il attendit en tremblant leur verdict.

Le président de la vénérable assemblée se recueillit un instant, puis, caressant solennellement sa grande barbe et jetant un regard circulaire vers ses collègues muets et approbateurs, il parla ainsi :

— Majesté, les tristesses dont vous venez de nous entretenir ne nous étonnent pas ; les infirmités morales de l'humanité font souvent l'objet de nos conversations et de nos études. Mais vous avez bien fait de nous consulter, car nous pouvons vous indiquer un remède à vos maux : il faut vous procurer la chemise d'un homme heureux, et la porter.

*

* *

Le roi médita quelque temps le conseil du sage, puis il fit appeler ses trois fils demeurés fidèles, et leur dit :

— Mes enfants, il importe au plus haut point que je trouve un homme qui soit heureux,

pleinement et parfaitement heureux. Ce n'est qu'à cette condition que la paix renaîtra dans mon cœur et dans mon esprit. Je vous confie, mes chers enfants, la tâche de faire cette recherche ; je connais votre affection, et je sais que vous n'épargnerez rien pour m'être agréable. Partez donc ; l'un de vous visitera la noblesse de mon royaume, un autre la bourgeoisie, le troisième se mêlera du peuple. Allez, et ramenez-moi, où que vous le trouviez, un homme heureux.

Les trois jeunes hommes partirent, emportant chacun une grosse somme d'argent et se mirent immédiatement en campagne. Ils avaient confiance, et le roi était plein d'espoir.

Cependant, des semaines et des semaines s'écoulèrent, et l'homme heureux ne se trouvait pas. Périodiquement, les princes envoyaient à leur père une lettre brève, toujours la même, où ils disaient leurs insuccès, leurs fatigues et leur persévérance.

L'espérance que le roi avait conçue commençait en s'envoler, et il devenait de plus en plus soucieux. Depuis plus d'un an déjà, les trois messagers étaient partis, parcourant le royaume. Leurs nouvelles devenaient de plus en plus rares ; à quoi bon aggraver le chagrin paternel par le récit sans cesse identique de démarches continuellement inutiles ?

Un jour, trois lettres arrivèrent au palais.

Dans l'une, celui des fils qui avait été chargé de visiter l'aristocratie disait que les intrigues et les vices dont les grands le rendaient chaque jour le témoin l'avaient dégoûté du monde : il demandait à son père, la permission de se retirer au désert et de se faire ermite.

Une autre lettre émanait du directeur d'un hospice de fous ; on venait, annonçait-il, de lui amener un des princes royaux, dont la raison s'était égarée à la recherche de cet être insaisissable : le bourgeois heureux.

Enfin, dans la troisième lettre, celui des fils qui devait prendre contact avec le peuple disait qu'il y avait trouvé tant de misère et et tant de souffrances que sa bourse s'était épuisée en aumônes ; il demandait de l'argent pour revenir chez son père.

*

* *

Ces trois missives jetèrent le roi dans une noire désolation ; cependant, il se ressaisit et

s'empressa de faire ce qui était convenable pour tirer ses fils de l'embarras où les avait conduits leur amour envers lui.

Ensuite, il se dit :

— Rien n'est bien fait que ce qu'on fait soi-même. C'est à moi de chercher l'homme heureux.

Le jour même, il fit seller trois de ses meilleurs chevaux, revêtit un grand manteau de voyage, et, après avoir embrassé la reine, sa femme, et les princesses, ses filles, il partit, accompagné des deux seuls officiers dont le dévouement lui fût assuré.

— Serez-vous longtemps absent, père ? lui dit en l'embrassant la plus jeune de ses filles.

— Dieu seul le sait, répondit-il, en laissant tomber une larme sur la chevelure dorée qui se baissait sous sa bénédiction.

Il s'éloigna. Il visita les villes, les bourgades, les hameaux. Partout, il se faisait indiquer les gens que la rumeur publique désignait comme heureux, et tremblant d'anxiété, il allait aux renseignements.

Hélas ! sous les dehors parfois les plus brillants se cachaient toujours les infirmités, les deuils, les souffrances, et ceux-là mêmes qu'on enviait le plus étaient souvent les moins enviables.

Des semaines et des semaines se passèrent encore ; le roi et ses deux compagnons commençaient à éprouver la fatigue et le découragement.

Par une chaude soirée de l'été, ils arrivèrent dans une vaste forêt, dont les sentiers leur étaient parfaitement inconnus. La température était lourde, l'air immobile ; tout à coup, l'orage éclata.

Épouvanté par les éclairs, le cheval du roi s'emporta, et avant que les deux gardes du corps ne s'en fussent aperçus, la bête et le cavalier disparurent sous bois, dans une course folle.

Le roi parvint ainsi, non sans quelque frayeur d'être brisé contre un arbre, jusqu'à une vaste clairière, où un bûcheron attendait paisiblement, abrité par le feuillage épais d'un grand chêne, la fin de l'averse.

L'homme avait jeté à terre son fardeau, un lourd fagot de branches sèches, et il ramenait du mieux qu'il pouvait sur lui-même ses haillons, faible défense contre la pluie.

Le roi considéra un instant le pauvre ouvrier, véritable image de la misère, et songea :

— Ce n'est pas là encore celui que je cherche. Mais, du moins, pourra-t-il m'indiquer un chemin ou un gîte où je puisse attendre mes compagnons.

Il s'avança vers l'homme, et exprima son désir.

— Un gîte ? dit le bûcheron. Il n'y a d'autre cabane dans ce coin de la forêt que la mienne ; si le seigneur cavalier veut s'y reposer je suis prêt à l'y conduire. Il y trouvera un lit bien sec de fougère.

Le roi accepta ; le bûcheron ramassa son fagot, et l'on se mit en marche. Chemin faisant, le roi, apitoyé sur le sort misérable de son compagnon, voulut glisser une parole de compassion :

— Tu fais là, dit-il, un métier bien rude, et la fatigue doit te visiter souvent. Au moins, ton travail t'est-il bien payé ?

— Le métier est rude, en effet, répondit le bûcheron, mais je l'aime, et, en chantant, le travail se fait aisément. Quant à la fatigue que j'y gagne, elle me donne de l'appétit et préserve mes nuits des rêves fâcheux. On me paye toujours assez, car je sais me contenter de peu.

— Tu parles comme un sage, exclama le roi tout surpris. Oserais-je bien dire que, dans ta condition, il ne te manque rien pour être satisfait ?

— Je le dirai de grand cœur : je ne désire rien de ce que je n'ai pas. Ma santé est bonne, mon travail me nourrit, ma conscience est en paix, et le soir, quand je me couche sur ma fougère, après une prière à Dieu, je m'endors vite du sommeil de l'homme heureux.

Le roi eut une commotion et pâlit. Toucherait-il donc au but de son voyage, au terme de ses tourments ? Il voulut cependant pousser l'épreuve plus loin.

— Quoi ! continua-t-il, pas le plus petit regret, pas le moindre désir ?

Le bûcheron sourit.

— Si, dit-il, mais peu de chose. J'ai quelquefois souhaité de voir le roi, notre roi si bon pour le peuple !

— Et si tu voyais le roi, rien ne manquerait plus à ton bonheur ?

— Non, rien... Je cherche... Si j'avais vu le roi, mon bonheur serait complet.

En ce moment, les deux officiers ayant enfin retrouvé leur maître, apparurent dans le

sentier. Ils mirent pied à terre, et l'un deux s'écria :

— Ah ! Majesté ! que nous sommes heureux de vous voir sans blessure, et que nous avons été inquiets !

— Majesté ?... dit le bûcheron en regardant son compagnon avec une joyeuse curiosité ; j'ai donc vu le roi ! Rien ne manque plus à mon bonheur !

Le roi tremblait d'émotion. Il dit au bûcheron :

— Ne feras-tu rien pour celui qui t'a rendu parfaitement heureux ?

— Demandez-moi ce que vous voudrez : tout ce que j'ai est à vous.

— Eh bien ! donne-moi ta chemise. Homme heureux, homme sans désirs, je te ferai riche et noble en échange, si tu le veux !

Une gêne apparut sur le visage du bûcheron.

— Ah ! Sire, dit-il, pourquoi me demander ce qu'il m'est impossible de vous accorder ?

— Tu ne veux pas me donner ta chemise ?

— Sire, je ne le puis pas.

Irrité d'échouer au port, le roi s'écria :

— Comment : la loi me donne droit sur ta vie, et tu me refuses ta chemise ! Sais-tu bien que je puis te la faire ôter de force !

— Sire, répondit paisiblement le bûcheron en écartant les haillons sous lesquels sa poitrine se montra nue, j'oserai prendre la liberté de vous en défier respectueusement.

L'homme heureux n'avait pas de chemise.

*

* *

Le roi reprit assez tristement le chemin de son palais. Quand il y fut de retour, il doubla la pension de ses sages, et leur demanda l'autorisation d'assister quelquefois à leurs doctes entretiens.

Bien qu'ils fussent très âgés, ils eurent avant de mourir le loisir de lui enseigner que le grand secret du bonheur consiste à s'accommoder de son sort.

A. ACLOQUE.

ÉPITAPHE D'UN BAVARD

Ci-gît monsieur X...

Le 9 août 1880

Il se tut !

Tragique histoire

(*Humblement dédié aux
travailleurs des champs*).

ABANDON DE LA GLÈBE !

C'était un lundi. La journée s'annonçait belle, car le soleil s'avancait lentement sur les cieux, chassant devant lui quelques légers nuages tout frangés de l'or de ses ardents rayons. C'était aussi un jour de printemps, et de joyeux concerts d'oiseaux égayaient tous les bosquets du voisinage ; des bandes de moineaux tapageurs, en quête sans doute de quelque nourriture, fendaient rapidement les airs.

Tout s'éveillait à l'apparition de l'astre du jour, et quoique l'heure fut déjà bien avancée, tout restait silencieux dans la jolie ferme, sise sur les flancs verdoyants d'une humble colline appelée Barrégan, mais sur cette antique demeure aux murailles grises et aux fenêtres étroites le malheur planait impatient d'y descendre et d'y entrer avec son long cortège de deuils et de tristesses.

Jusqu'à ce jour les habitants de cette ferme, si coquette avec ses deux tourelles massives, n'avaient connu que de beaux jours. La famille se composait du maître et de la maîtresse de la maison, de deux garçons : Pierre et Henri, et d'une seule fille : Germaine ; en outre il y avait deux domestiques et une servante. Sans être riches, ces braves paysans vivaient à l'aise. Le père et la mère n'avaient point d'instruction, mais ils avaient tenu à ce que leurs enfants reçussent une meilleure éducation que la leur, et c'est sur cette pensée que les deux jeunes gens suivirent un cours commercial.

Pierre, l'aîné, était blond et d'une taille moyenne ; il possédait un heureux caractère, s'attachait profondément aux choses extérieures qui l'entouraient et s'intéressait passionnément à tout ce qui pouvait contribuer au développement et à la bonne marche des affaires de la ferme. Il aimait beaucoup la terre et la maison natale si pleine pour lui et pour ceux qu'il chérissait de tant d'agréables souvenirs ; il avait un amour extraordinaire envers sa mère

surtout et jamais il ne se serait permis de lui faire la moindre peine.

Henri, tout au contraire, de deux ans moins âgé que son frère, en différait énormément au physique et au moral. Il était violent, porté facilement à la colère, orgueilleux à l'extrême et demeurait tout à fait indifférent à la vie champêtre.

Tous deux cependant aidaient aux travaux de la ferme et s'acquittaient merveilleusement de leur tâche de chaque jour. Depuis quelque temps, malgré tout, Henri paraissait sombre et rêveur et refusait de s'expliquer sur le motif de sa mélancolie ; il faisait son travail machinalement, presque avec dégoût et recherchait souvent la solitude. La veille, qui était un dimanche, on ne l'avait entrevu qu'aux heures du repas. Il semblait plus excité que de coutume. Sa mère en fut alarmée et fit part de ses frayeurs à son mari qui la rassura bien vite. Hélas ! la pauvre femme ne se trompait pas. Henri, en effet, était devenu très maussade et songeur ; il évitait le regard scrutateur de ses parents, de sa mère principalement, et gardait jalousement pour lui seul le secret qui le faisait tant souffrir. A quelques questions hasardées qu'on lui adressa sur ce point, il ne fit que des réponses évasives. Il persistait à garder un silence absolu sur les sentiments qui s'agitaient dans son cœur.

Bientôt la cour de la ferme retentit des hennissements des chevaux que l'on attelait à des charettes grossières et de l'étable sortirent, en meuglant, de longues files de bêtes à cornes, se dirigeant vers les champs ; des poules grises, noires ou blanches firent aussi irruption du côté des étables pendant que de joyeux chanteclercs, fiers comme des artabans, lançaient aux échos des cocoricos sonores. En un instant, la vie se répandit dans tous les coins et recoins de la ferme ; puis sans tarder, le fermier accompagné de Pierre et de ses domestiques prit le chemin des terres nouvellement semencées ; Henri, prétextant une indisposition, avait refusé de le suivre et demandé une journée de repos.

Il était alors près de dix heures. La fermière vaquait consciencieusement aux soins du ménage dans la vaste et sombre salle du rez-de-chaussée, lorsque tout à coup elle entendit quelqu'un marcher dans la chambre située au dessus d'elle, et avant peu, le bruit d'un pas,

qu'elle reconnaissait bien, résonna dans le large escalier voisin. C'était Henri. Elle l'avait bien deviné. Son visage était aussi blême que la neige ; ses yeux rougis par des ruisseaux de pleurs, et ses mains tremblantes tenaient un petit paquet. La maîtresse, surprise, le dévisagea avec étonnement et crainte, mais Henri était déjà à ses pieds, lui disant d'une voix émue :

— " Oh ! Mère, pardonnez-moi !... Je pars ! "

Ces seuls mots furent si cruels pour la mère qu'elle se laissa choir, comme une masse inerte, sur une vieille large chaise en bois, adossée à la muraille grise ; mais, résolue coûte que coûte, à tenter un suprême effort pour sauver le malheureux enfant qui courait à sa perte, elle lui dit d'un air suppliant et d'un ton de bonté :
 — " Que dis-tu là, mon pauvre enfant... Tu veux partir, mais où donc as-tu l'intention d'aller ? "

— A Paris, mère, lui répondit le jeune homme.

— A Paris, pauvre Henri ? Non ! je ne le veux pas. Ne me quittes pas, car je ne survivrais pas à cette douleur. Tu me ferais mourir de chagrin. Et que ferais-tu, là-bas, seul... tout seul... loin de tous ceux qui t'aiment. N'es-tu pas bien ici ? "

— Mère ! je suis si complètement décidé à mettre à exécution mon projet, que rien ne pourra plus m'arrêter dans la voie que je me suis tracée, pas même vos reproches, ni vos larmes !...

— Oh ! mon fils, si ton père t'entendait parler ainsi ?

— Peu importe, il faut que je m'en aille. Je ne puis plus vivre ici. Je m'ennuie et je suis ivre de liberté et de plaisirs.

— Tais-toi, Henri, tu me fais mal. Qui t'a nourri l'âme de si affreuses idées.

— Ne me questionnez pas davantage, vous ne vous heurteriez qu'à mon silence... Cependant, avant de partir pour longtemps... bien longtemps... pour toujours peut-être (Qui sait ?) permettez-moi de vous dire que, quoiqu'il m'arrive, je serai toujours votre tout affectueux enfant, et resterai digne du nom que je porte et des principes d'honneur que vous m'avez donnés.

— Mais pourquoi vouloir fuir alors ? En t'exprimant de cette façon, tu me brises le cœur, car tu me jettes désormais dans l'inquiétude et tu me couvres de honte ; en un mot, tu

m'abandonnes, parce que, peut-être, tu ne m'aimes plus.

— Ne pleurez pas, ma mère, et soyez assurée de mon amour pour vous. Ne me faites pas languir davantage ; je veux partir, et l'heure du départ a sonné.

— As-tu de l'argent au moins pour le voyage ?

— J'en ai peu pour le moment, mais j'espère devenir riche, très riche, un jour, et ce sera pour moi, le commencement du bonheur ici-bas !

— L'or ne rend pas heureux, mon fils, et si c'est cette soif ardente des richesses qui te guide vers la grande Ville, laisse-moi te dire que tu es dans l'erreur. Que tu sois heureux ou malheureux plus tard, souviens-toi, au premier remords qui envahira ton âme, que je serai toujours prête à te recevoir. Je vais te donner quelque argent : tu en auras certainement besoin un jour.

A peine eût-elle achevé ces dernières paroles que la porte d'entrée de la maison s'ouvrit avec violence et le père apparut, les yeux flamboyants de colère et le bras étendu, indiquant la sortie :

Hors d'ici, s'écria-t-il, s'adressant à son fils. J'ai tout entendu. La Providence a permis que je revienne sur mes pas, pour venir quérir des semences oubliées dans la grange, et pour me rendre témoin de l'épouvantable scène qui vient de se passer... Va-t-en, misérable... Va-t-en, et ne reparais jamais devant moi. C'est mon dernier mot : Va-t-en, je te renie pour mon fils aujourd'hui même.

Henri demeurait toujours agenouillé sur la terre battue, que ses pas ne fouleraient plus dorénavant. La terreur le clouait au sol, auquel il devait dire un irrévocable adieu. Il se taisait, mais son visage défiguré par une trop vive souffrance parlait pour lui ; la douleur l'affolait. Il écumait de rage ; tout semblait tourner autour de lui, et son regard mauvais fixait profondément l'attitude encore menaçante de son père. La fermière qui jusque-là n'avait jamais osé s'opposer aux ordres de son époux, s'avança pour implorer la grâce du coupable :

— " Pitié, Yvon, disait-elle. Pardonne-lui ! "

— Jamais ! Jamais, interrompit le père. Il n'y a pas de pardon pour le fils ingrat qui fait pleurer sa mère... Allons ! lève-toi et sors... et d'un geste nerveux, il désignait la porte ouverte.

Fou de douleur, Henri se redressa, saisit son paquet, et jetant une dernière fois les yeux sur sa mère qui pleurait, se précipita dehors, sans un mot, sans un soupir.

Le fermier et la fermière accoururent à la croisée, et écartant les rideaux blancs à carreaux rouges virent disparaître au loin celui auquel ils avaient donné le jour et qui, en retour des bienfaits qu'il avait reçus d'eux, ne les payait que d'ingratitude et de mépris.

Et ce fut ce jour-là que le deuil entra dans ce foyer où jusqu'ici la simplicité, l'amour familial et la joie avaient toujours présidé.

II. — REPENTIR

Deux ans s'étaient déjà écoulés depuis le départ d'Henri pour la Ville-Lumière. Du bel et robuste jeune homme que nous avons vu sortir de la cour de la ferme, vingt-quatre mois auparavant, il n'en reste plus, malheureusement, que le souvenir. Les rides ont sillonné son jeune front ; ses jolis yeux bleus d'autrefois ont grandi démesurément dans leurs orbites, entourés de grands cercles noirs et sa démarche est indolente, mal assurée. Le travail — un travail pénible, long, excessif — et la misère ont opéré en si peu de temps cet horrible changement. Que de choses lamentables se sont passées depuis son arrivée à Paris. Après de nombreuses et tristes aventures, et des déceptions de toutes sortes, le repentir a gagné son cœur ; mais son âme hautaine à l'excès a résisté au désir de retourner vers le pays natal. Des déboires de tous genres, des tortures inouïes, des calamités sans noms l'ont assailli de tous côtés. Que de fois, après les interminables journées de travail passées dans la demi-obscurité et l'air raréfié des usines, n'a-t-il pas songé dans la cruelle solitude de sa pauvre mansarde, au toit qui l'avait vu naître et au pays où s'était écoulée la meilleure partie de sa vie. Que d'amers regrets inondaient alors son cœur angoissé et presque découragé. Il avait fait toutes sortes de métiers et connu toute la misère dans sa pure réalité. Pour comble d'infortune, il n'avait jamais reçu de nouvelles de la maison. Il s'était hasardé à écrire plusieurs fois à sa mère, mais aucune réponse ne lui était parvenue, et dans sa folle imagination, apparaissait, toujours terrifiante, l'image de son père irrité ; il entendait même

retentir sans cesse à ses oreilles, les dernières paroles paternelles : “ Va-t'en ! misérable ! Hors d'ici et ne reviens plus parmi nous ! ”, et à cette triste évocation du passé, il se surprénait à pleurer, et n'osait plus songer même à retourner à la glèbe, qu'il avait quittée en un moment de folie et d'oubli. Chaque soir, avant de s'endormir sur un grabat en lambeaux, son esprit échauffé, surrexcité se peuplait de tous ces lointains souvenirs.

Ah ! quelle vie différente de celle de la ferme, il menait à présent à Paris. Il prenait ses maigres repas quotidiens dans un restaurant mal tenu et voisin de l'usine à gaz, où il dépensait ses forces au service du patron.

Levé de grand matin pour se rendre à l'ouvrage, il ne se couchait que très tard. La ville n'avait plus de charmes pour lui ; au lieu de battre le pavé des boulevards, il préférait demeurer dans son obscure retraite, mais jamais il ne s'était habitué à la vie solitaire. La nostalgie s'empara de lui, et il perdit peu à peu l'appétit. Le sourire n'effleurait plus ses lèvres ; il parlait rarement et acceptait sans difficultés tous les revers de fortune qui lui survenaient. Ses compagnons de travail s'aperçurent bientôt de l'état anormal dans lequel il était plongé, et le pressèrent d'une foule de questions. Ce dernier s'obstina à garder le mutisme le plus complet sur sa douleur.

Un jour, en rentrant, comme d'habitude, chez lui, la concierge l'arrêta, en lui disant : “ Une dépêche pour vous, Monsieur Henri ! ” A cette annonce une pâleur subite lui monta au front, et il tendit une main tremblante d'émotion, pour saisir le papier-bleu rectangulaire que lui présentait nonchalamment la vieille concierge. Le cœur de Henri se mit à battre avec rapidité ; il gravit lestement les marches du grand escalier, et arriva, n'en pouvant plus, essouffé à la porte de sa prison. Il y entra, se laissa tomber sur le grabat, et examina lentement l'adresse de l'enveloppe qui portait ces mots :

“ Monsieur Henri M...
Rue Jean-Cottin,
Paris.”

Puis il déchira promptement la missive soigneusement fermée et y lit ce qui suit :

“ Arrive vite ! Mère gravement malade.
Ton père ! ”

Donc, plus de doute, ses lettres étaient parvenues à bon port puisque son adresse n'avait été dévoilée que par elles. Henri comprit tout le drame que cachait les quelques mots de la dépêche, et il éclata en sanglots et en gémissements. Aurait-il même le courage de répondre à l'appel pressant de sa mère sans doute en danger de mort ? Il ne le savait lui-même. Que dirait-on là-bas de sa conduite scandaleuse. Quoiqu'il n'eût connu que la souffrance à Paris, on le soupçonnerait certainement d'avoir mal vécu. Chose qu'il n'avait point faite depuis de longs mois, il se mit à prier. Avec la prière vinrent le calme et la réconfortation. Il tomba dans une profonde et salutaire méditation. Jamais il ne s'était senti aussi seul que par ce soir d'automne, Il était seul... tout seul délaissé de tous... abandonné à sa misère ; il n'avait personne, à qui confier ses chagrins et ses peines ; pas même un ami de qui il aurait pu attendre un mot de courage ou de consolation. Son isolement total lui parut presque insupportable.

Tout à coup il s'éveilla brusquement de sa rêverie, se redressa vivement sur ses jambes alourdies, et joignant les mains, tomba aussitôt à genoux sur le plancher poussiéreux de l'étroite chambrette, en s'écriant :

“ J'irai ; je me prosternerai aux pieds de ceux que j'aime et je solliciterai mon pardon ”.

Il se releva, rassembla distraitemment quelques menus objets, fit un paquet du tout, jeta un dernier coup d'œil sur cette obscure et froide mansarde, où il avait souffert le martyr, et descendit quatre à quatre l'escalier tournant. Il eut soin d'avertir, en passant, la concierge de son départ imprévu et définitif. Et cela fait, il se dirigea vers la gare d'Orsay, pour y prendre l'express de huit heures dix minutes.

III.— LE RETOUR

De gros nuages noirs envahissent les cieux, et le vent, avec des mugissements terribles, fait rage dans la campagne. Des éclairs apparaissent bientôt à l'horizon ; des roulements effrayants du tonnerre déchirent les airs, et la pluie enfin se met à tomber avec une violence extrême.

Malgré l'orage et l'heure déjà tardive, un voyageur, vêtu d'un long manteau, semble ne pas se préoccuper des choses extérieures et accélère sa marche sur le chemin rocailleux, bordé de deux belles rangées de hêtres. A la

pâle lueur des éclairs fugitives et fréquentes qui illuminent la nuit durant l'espace de quelques secondes, on aperçoit son ombre qui court, s'arrête et trébuche parfois, au choc de quelque roche.

Ce passant attardé, bravant la foudre et la pluie torrentielle n'est autre que Henri. Une seule chose préoccupe son esprit, c'est la pensée de revoir dans quelques moments celle qu'il appelle encore sa mère. Cette unique réflexion lui donne de nouvelles forces pour continuer son voyage ; d'ailleurs, il est sur le point d'arriver à la ferme de ses parents, et à mesure qu'il s'en approche la crainte et la joie l'envahissent.

Soudain Henri s'arrête. L'orage est déjà loin, mais la pluie continue à tomber. Il est trempé jusqu'aux os ; qu'importe cela puisque le voilà arrivé au terme de son voyage. Il aperçoit avec émotion le toit hospitalier, qui n'abrite plus peut-être que la dépouille mortelle de celle qu'il aime plus que tout au monde sur la terre. Une sueur froide ruisselle de son front. “ Courage ” se répète-t-il à lui-même, car il a peur d'en manquer à l'instant décisif, et il entre, d'un pas assuré, dans la cour de la ferme.

Personne ne l'attend ! Mais si ! A peine a-t-il été aperçu que la porte de la maison s'ouvre ; une ombre humaine s'en échappe, et vole à sa rencontre. C'est Pierre, son frère, qui l'étreint dans ses bras et le couvre de baisers ; puis sans un mot, il se laisse conduire dans la demeure où on l'attend avec impatience.

Au moment de franchir le seuil de la porte, Pierre, d'une voix presque étouffée par les sanglots murmure, tout bas, à l'oreille de son frère : “ Courage, Henri ! Courage ! ”

— “ J'en aurai, mon Pierre ! ” lui répond doucement Henri. Tous deux pénètrent dans la maison. Henri, la tête basse, le dos courbé, les vêtements tout trempés fait son apparition. Son père est là, immobile, debout auprès de l'âtre, les yeux toujours pleins de colère. Henri veut se présenter à lui pour lui demander grâce, mais d'un geste dur et brutal, le fermier l'arrête, et lui saisissant le bras, le pousse ainsi jusque dans la chambre où se meurt celle qu'il avait choisie pour compagne. “ Voilà, lui dit-il, voilà ce que tu as fait de ta mère ! ” Ces reproches l'étouffent, il tombe à genoux, en disant : “ Maman ! Maman ! oh ! pardonnez-moi ! ”

La mère ouvre les yeux d'où s'en va la vie; d'une voix très faible elle prononce distinctement mais lentement ces mots vraiment chrétiens :

“ Pauvre enfant ! Je te pardonne ! ” et d'un regard pénétrant, elle observe silencieusement le jeune homme agenouillé auprès d'elle.

— “ Comme tu as dû souffrir, continue-t-elle avec peine. Si la leçon te profitait au moins. ”

— Mère ! ne pensez plus de même. Je reviens pour toujours. Je ne suis plus digne d'être appelé l'enfant de la maison, mais je voudrais cependant que l'on me permette de vivre encore sur cette terre que j'ai méprisée autrefois et que j'aurais dû tant chérir au contraire. Que l'on me garde ici, comme le dernier des serviteurs, c'est mon unique souhait.

Le père silencieux assistait, ému jusqu'aux larmes à ce spectacle navrant mais édifiant. Le repentir du déserteur du sol était sincère, puisqu'il revenait demandant à reprendre sa place parmi les siens. Yvon sentit naître en lui des sentiments de bienveillance envers l'infortuné enfant. En outre il se rendait bien compte des regards languissants et suppliants de son épouse ; il savait qu'elle intercédait pour l'enfant prodigue, et voulait lui crier : “ Allons ! pardonne-lui aussi, puisque Dieu et sa mère lui ont déjà pardonné ”, et faisant taire un dernier désir de vengeance, il se décida à donner aussi son pardon.

La mourante s'en aperçut aussitôt, et prenant la main d'Henri elle lui fit signe de se lever, et lui dit tout bas : “ Adieu ! Henri. N'abandonne plus ta terre... Une chose encore... Implore le pardon de ton père... Il a tant souffert à cause de toi... Adieu !... Je sens que je m'en vais...”

D'un bond le jeune homme fut aux pieds de son père qui élevant ses mains au-dessus de la tête de celui qui l'implorait lui dit : “ Mon fils ! je te pardonne ! ”

— “ Je meurs contente, soupira la malade ” et cela dit, elle entra en agonie.

On alla chercher le pasteur du village. Il arriva à temps pour conférer à la fermière les derniers sacrements. Tous les gens de la maison se réunirent dans la chambre de l'agonisante, et récitèrent, ensemble, en compagnie du prêtre, les suprêmes prières des âmes qui retournent vers leur créateur.

Henri quitta bientôt la ferme de nouveau, mais ce fut pour rentrer dans un cloître pour y faire pénitence et prier pour l'âme de celle qu'il avait tuée de chagrin.

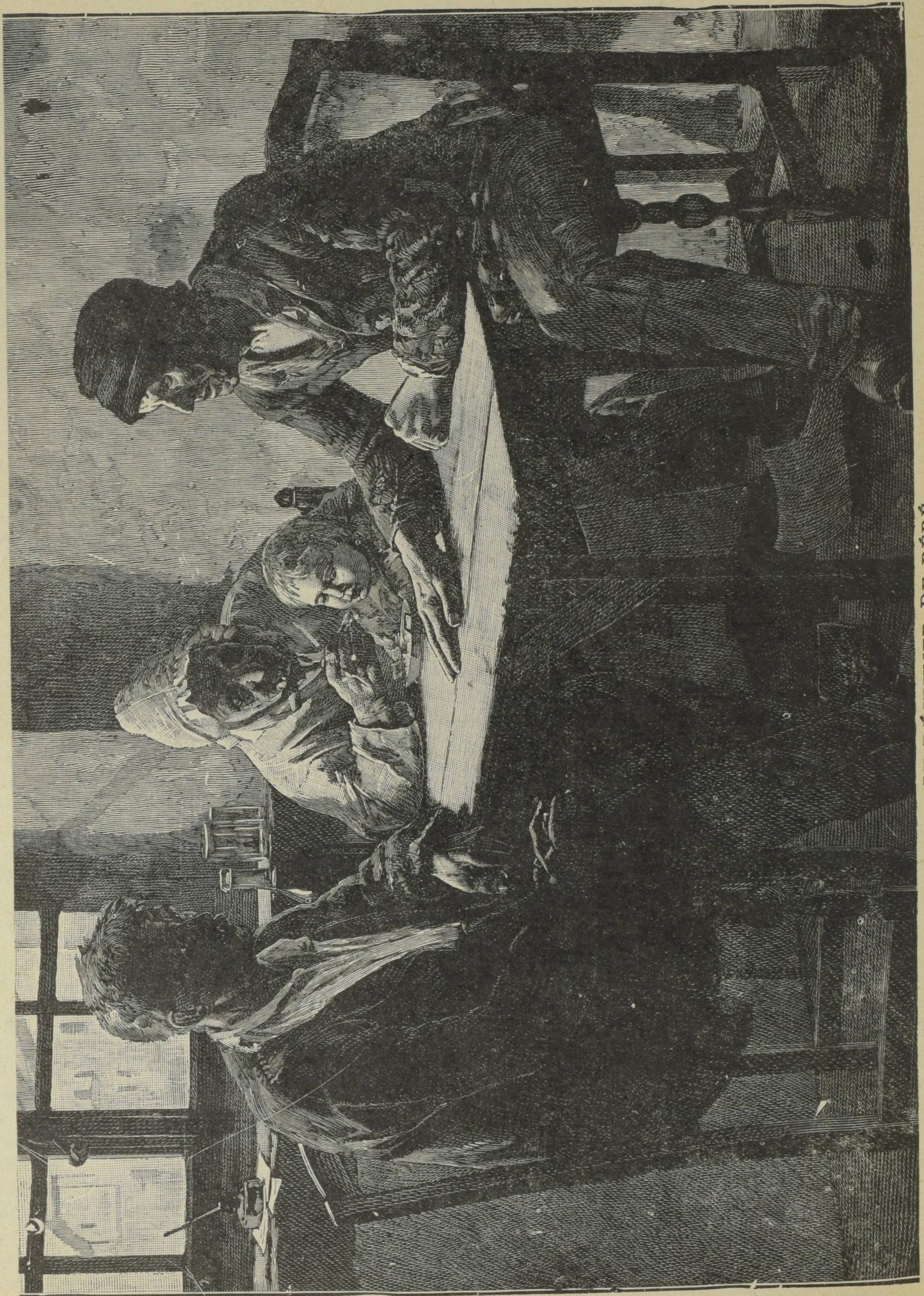
ARVOR J. C.

Ironside, P. Q., février 1922.

Les dominos

Anciennement, les dominos eurent beaucoup de vogue. Dans tous les salons c'était le passe-temps favori des vieux comme des jeunes. Aujourd'hui je crois que les enfants seuls prennent plaisir à ce jeu calme et paisible ; et encore tous ne l'aiment pas car les plus agités l'abandonnent vite pour courir jouer à des choses plus bruyantes. Ne vous êtes-vous jamais demandé qui avait pu en être l'inventeur ? En tout cas, il n'a pas fait fortune ni fait beaucoup parler de lui avec son invention car son nom ne fut jamais connu.

Dans un des nombreux couvents entourant le célèbre monastère du Mont-Cassin, fondé par Saint Benoît, au VI^e siècle, deux moines furent enfermés ensemble dans une cellule de pénitence par suite d'une infraction à la règle. Pour passer le temps, ils imaginèrent de tailler en forme de carré des petites pierres blanches sur lesquelles ils gravèrent des points noirs en nombre variable pour chacune d'elles. Puis ils dispersèrent ces petits carrés dont les diverses combinaisons tenaient leur esprit en éveil. Cette distraction leur fut si agréable que, sortis de leur cellule, ils mirent les frères du couvent dans le secret de leur invention et tout le monde, depuis le prieur au portier, se passionna pour ce jeu. Celui des joueurs qui avait trouvé le moyen de placer le premier tous ces dominos témoignait sa satisfaction comme il est d'usage chez les religieux, après un travail ou recherche quelconque en s'écriant : “ Benedicamus Domino ”. De sorte que le mot domino revenant toujours à la fin de chaque partie finit par désigner un jeu auquel on ne savait encore quel nom donner.



LE DÉJEUNER DE BÉBÉ

Qui peut bien être le vieillard qui m'a réveillé ?

JE me réveillai en sursaut. Quelqu'un frappait en bas à la porte de mon presbytère et m'appelait par mon nom. Étais-je le jouet d'un rêve ? j'attendis un instant.

Pan !... pan !... Les coups redoublèrent et à trois reprises, la voix répéta mon nom.

Il n'y avait plus à hésiter. Je saute du lit à la fenêtre pour savoir à qui j'avais affaire et ce qu'on me voulait. A la lueur du clair de lune, j'aperçois en bas, près de la porte, un vieillard, à l'air vénérable, qui me prie de porter immédiatement les derniers sacrements à une personne qui se mourait au moulin d'en bas.

— Une minute, monsieur, lui dis-je, et je suis à vous.

En un tour de main, je m'habille et je descends. Je comptais trouver le vieillard à la porte et faire route avec lui, mais, à ma grande surprise, je ne vois personne. Comme le trajet était long, je décide, par mesure de prudence, de me faire accompagner. Je vais réveiller le bedeau ; et, pendant qu'il se prépare, je cours à l'église prendre les saintes huiles et le viatique.

Nous hâtons le pas, et, arrivés au moulin, nous trouvons la maison du meunier plongée dans une complète obscurité.

— C'est étrange, dis-je à mon compagnon, j'ai été demandé, je suis donc attendu et pourtant pas de lumière !

— La chambre du malade est sans doute en arrière, réplique le bedeau, tout en sonnant à la porte.

Une minute après le meunier une chandelle à la main, vient ouvrir. A ma vue, il recule surpris.

— Vous m'avez fait demander, lui dis-je, pour administrer un malade.

— Moi ?... mais, non, monsieur le curé ; il y a méprise, personne n'est malade, ici.

— Cependant, il y a trois quarts d'heure au plus, un vieillard est venu au presbytère, et m'a demandé de venir chez vous sans retard.

— Je ne comprends pas fait le meunier ; mais veuillez entrer un instant, on s'expliquera.

Et, en parlant, ainsi, il nous ouvrait la porte du salon. Je dépose respectueusement sur la table le saint Sacrement, que je portais sur moi, et tout en m'indiquant un siège, mon hôte poursuit :

— Tous les membres de ma famille sont en parfaite santé. Vous avez probablement mal saisi le message.

— Pardon, répliquai-je, je suis sûr d'avoir bien compris. C'est votre maison qu'on m'a désignée, Peut-être est-ce l'un de vos engagés qui est malade ?...

Le meunier secoua la tête.

— Tous sont montés se coucher en parfaite santé, ainsi que mon frère aîné qui est ici en visite.

— Votre frère ?... Et, sous le coup d'une force intérieure, je ne pus m'empêcher d'ajouter : je vous en prie, allez donc vous assurer. Qui sait, peut-être votre frère est-il tombé malade pendant la nuit !...

Convaincu qu'il y avait erreur, le meunier hocha la tête ; puis, sur mes instances, il se décide à me donner la satisfaction demandée.

Quelques minutes plus tard, il revenait bouleversé.

— Vite, vite, monsieur le curé, montez : mon frère a été frappé d'une attaque d'apoplexie ; il se meurt !...

Je prends aussitôt le saint Viatique, et je suis mon hôte. Je trouve le malade très oppressé, mais gardant encore sa connaissance, bien que ne parlant qu'avec une extrême difficulté.

Je lui administre les derniers sacrements, puis, après l'avoir fortifié par toutes les consolations de notre sainte religion, je lui demande si, une heure auparavant, il n'avait pas envoyé quelqu'un me chercher.

— Non, murmura-t-il, ce m'était impossible, je ne pouvais ni me lever, ni appeler au secours.

— Mais, alors, me demandai-je, qui peut bien être le vieillard qui m'a réveillé ?

M'adressant alors au malade :

— Désiriez-vous, quand vous vous êtes senti frappé, recevoir les derniers sacrements ? Avez-vous fait quelque prière spéciale dans ce but ?

Le malade fit un signe affirmatif puis avec un grand effort, il poursuit, s'arrêtant péniblement entre chaque syllable :

— Quand je me suis senti frappé à mort, j'ai supplié saint Joseph, mon patron favori de ne

pas me laisser mourir sans sacrements. C'est lui sans doute qui vous a envoyé chercher.

— Ou qui est venu lui-même, pensai-je à part moi. Mon ami, dis-je au malade, vous venez de faire la douce expérience de l'intérêt que saint Joseph porte à ses clients dévoués. Votre dévotion envers lui vous a mérité une faveur insigne. Remercions-le de tout cœur.

— Oh ! oui, de tout cœur !... murmura le malade, pendant que des larmes de joie coulaient le long de ses joues.

Parfaitement résigné à la volonté de Dieu, le dévot serviteur de saint Joseph s'éteignit bientôt après.

Les circonstances que je viens de rappeler ont fait sur moi une impression inoubliable qui sert à me maintenir dans la confiance envers ce puissant patron de la bonne mort et à inspirer cette même confiance aux âmes qu'il m'est donné d'atteindre.

(B. P. de N.-D. du Chemin).

Abus de mots

On peut être impie et blasphémateur sans le vouloir. J'entends dire à une femme qu'elle adore son mari, à une mère qu'elle "adore" ses enfants. On "adore" les tableaux, les statues, les monuments, les "ruines" ; on "adore" les montagnes, la mer, les beaux sites, les couleurs ; on "adore" la chasse, la danse, les pâtés truffés, les petits fours ; on "adore" tout. Si c'était vrai, que de passions !

Pourquoi détourner ainsi les mots de notre belle langue de leur véritable sens, surtout lorsqu'il s'agit d'un acte sacré par dessus tous les actes.

Je voudrais même qu'on n'abusât pas du verbe aimer. L'Anglais "love" les êtres raisonnables et "like" tout le reste ; il a raison. Je trouve étrange qu'on fasse aux saucissons l'honneur du même terme qu'à son père et à sa mère : "J'aime" mon père, "j'aime" ma mère, "j'aime" les saucisses.

Gardons "aimer" pour tout ce qui mérite un attachement du cœur, et n'ayons que du "goût" ou du "plaisir" aux autres choses.

P. MONSABRÉ.

Le coq de Ste-Pétronille

CONTE CANADIEN

(Écrit pour *l'Apôtre*)



GRAVEMENT, solennellement, le grand coq rouge marchait dans la cour de la ferme Varin à Ste-Pétronille de l'Île d'Orléans.

Il allait repliant ensemble et ramassant ses ergots qu'il réétalait ensuite lorsque d'un geste large sa patte allait se poser en avant. On eût dit qu'il choisissait l'endroit où il allait mettre le pied, ou qu'il craignait, sur la neige durcie, de faire un faux pas ou de se brûler les ongles.

En même temps ses ailes à moitié éployées, sa queue aux longues plumes chatoyantes traînait presque à terre et sa large crête rouge pendait sur le côté comme un bonnet mal mis et lui cachait un œil ; autant de signes chez lui d'une préoccupation très vive.

Les poules habituées dès longtemps à discerner ces symptômes, le regardaient passer et, tout en picorant de ci de là, hochaient la tête d'un air entendu trouvant que cela devenait sérieux, car, depuis des jours et des jours elles voyaient leur seigneur et maître absorbé par les mêmes mystérieuses pensées se promener ainsi avec des mines de Christophe Colomb supputant ses chances de découvrir un nouveau monde.

Ce n'était pourtant pas une découverte qui hantait cette cervelle de coq. C'était une ambition ; car ce gallinacé avait des lettres et savait qu'en mémoire de son ancêtre qui avait rappelé jadis S. Pierre à la raison, un coq ornait souvent le sommet des clochers, N'en ayant jamais vu il ignorait qu'il s'agissait d'une simple effigie de zinc ou de tôle et croyait qu'on plaçait là certains de ses congénères en chair et en os.

Il avait donc rêvé de surmonter une flèche élancée et de s'y dresser pour dominer le monde. Justement l'église toute proche de Ste-Pétronille n'avait pas de coq et le nôtre avait conçu le projet de se percher quelque jour sur cet observatoire. Sans doute — ce coq était démesurément ambitieux — il aurait plus volontiers élu domicile au sommet de quelque

basilique, mais on ne peut pas tout avoir et puis, en somme, ce petit clocher fournissait déjà un panorama fort convenable : de Lauzon, de Lévis, de Bienville, de Limoilou et même — avec de bons yeux — de Québec on pourrait l'apercevoir, on pourrait, quand la brise serait favorable, l'entendre chanter.

La seule difficulté était d'atteindre le poste convoité.

Aucune échelle n'apparaissait, ni aucun échafaudage ; quant à monter d'une envolée, la présomption n'y suffisait point et le coq secouait avec amertume ses ailes qui ne l'enlevaient pas.

Un matin en s'éveillant, il demeura ébloui. Toute la nuit ç'avait été une de ces tempêtes de fin d'hiver où la neige s'amoncele en quantités invraisemblables. Ce matin-là le vent l'avait accumulée le long de l'église jusqu'au rebord de l'apentis du clocher. C'était l'échelle souhaitée et notre coq n'eut garde de laisser passer la chance.

Abandonnant ses poules et le soin de les guider dans la recherche de leur pâture, oubliant de tous ses devoirs et fonctions, on put le voir, au grand ébahissement de toute la basse-cour, s'élançant sur le talus de neige. Plusieurs poules habituées à le suivre et désorientées par cette soudaine escapade partirent à sa suite mais s'arrêtèrent bientôt effarouchées par le risque de l'entreprise.

Chantecler montait toujours, il atteignit la toiture et s'aidant des ongles, des ailes, du bec, glissant puis reprenant obstinément son ascension il finit par atteindre le pied du paratonnerre. Il ventait et il faisait froid ; le téméraire eut envie de redescendre et probablement il l'eût fait sans plus de cérémonie s'il avait été tout seul, mais, s'étant retourné il aperçut toute la basse-cour rangée en bataille qui le contemplait dans une attitude qu'on pouvait aussi bien prendre pour de la pitié que pour de l'admiration.

Malgré l'espace restreint et la poussée du vent, il se dressa sur ses ergots, battit des ailes, allongea le cou, ouvrit le bec et lança dans l'air limpide, son plus solennel cocorico. Il touchait à la réalisation du rêve de sa vie. Un échelon restait à franchir pour atteindre au sommet de la gloire et du clocher.

Rassemblant toute son énergie il entreprit l'ascension du paratonnerre. La crête s'était

redressée et avait pris un ton écarlate, son œil étincelait, il triomphait.

Hélas, arrivé à l'extrême pointe, se soutenant dans un équilibre ultra-instable, il voulut célébrer par une victorieuse clameur le succès enfin obtenu. De nouveau tout son corps s'étira pour ce chant triomphal.

— Co - co - ri . . .

Il n'acheva pas. Dans l'effort qu'il faisait pour jeter à travers son gosier son joyeux orgueil, il oublia de se maintenir, il tomba et la pointe du paratonnerre le transperça de part en part.

La voix s'étrangla dans sa gorge et s'éteignit, et il demeura piqué là comme sur une broche gigantesque.

Nul ne se risqua à l'aller retirer. Bientôt ses plumes s'éparpillèrent emportées par le vent, le reste se dessécha ou servit de pâture aux corneilles. Il ne resta plus rien que le souvenir d'une folle équipée et d'une ambition démesurée qui avait abouti comme toutes les ambitions effrénées, à une lamentable catastrophe.

LE VIEUX MÉNESTREL.

LES FEMMES

L'assemblée de Cantorbery de l'église anglicane vient d'adopter une résolution permettant aux femmes de prêcher et de diriger des prières publiques dans les temples, en dehors des services religieux.

Cette concession féministe a été faite pour calmer ceux qui veulent admettre les femmes à la prêtrise chez les anglicans.

Si on admet les femmes à la prêtrise, disent les uns, une foule d'Anglicans vont passer au catholicisme ; si on les empêche de prêcher dans les temples elles vont passer chez les Méthodistes et les Baptistes.

“ D'ailleurs, ajouta le Doyen d'Ely, il est impossible d'empêcher les femmes de parler.”

Et c'est ainsi que les femmes deviennent “ prêcheuses ” chez les protestants.

Cela va bien !

La crémation des corps

Nos lecteurs liront avec intérêt et aimeront à conserver cette solide étude sur la crémation des corps lue à un cercle de l'A. C. J. C. et publiée dans la *Voix de la Jeunesse* de *L'Action Catholique*.

ÉTAT DE LA QUESTION.

I.—OCCASION DE LA DISCUSSION DE LA LOI SUR LA CRÉMATION DES CORPS :

En 1901, au mois de mars, des protestants de Montréal demandèrent au Gouvernement l'introduction d'un nouveau système d'obsèques : la crémation. L'Assemblée législative de Québec est divisée 14 contre 15 : la motion passe.

II.—HISTORIQUE DE LA CRÉMATION :

a) Dans l'antiquité l'incinération fut en honneur parmi les païens ; cet usage nous viendrait de l'Inde (Courrier du Canada, 9 mars 1901) adonnée au culte du feu, on y brûlait des vivants avec des morts pour ajouter de l'éclat à la cérémonie. De l'Inde la cérémonie passe à l'Asie Mineure, puis à la Grèce (Homère), puis à Rome. Les bûchers étaient de bois précieux, les cadavres étaient oints d'huile et de parfums, et quand le feu les avait calcinés, on en recueillait les cendres dans des urnes. Cette coutume est encore en usage chez les Tartares et dans le royaume de Siam. Le christianisme avait fait disparaître l'incinération que l'on ne trouve plus dans le monde civilisé avant le 19ème siècle.

b) Au 19ème siècle lord Byron fait brûler le corps de son ami Schely, le poète, près de Livourne, il passe pour vouloir rompre avec les convenances et le bon sens. En 1870, ce système prend de la vogue. Cette année-là, en effet, pour assainir quelques champs de bataille, on avait été forcé d'arroser de pétrole les cadavres des soldats et de les brûler. Des amis de la nouveauté entreprirent de généraliser cette expérience. Il s'établit des sociétés de crémation à Dresde, à Milan, à Gotha (Allemagne), à

Zurich, à Londres et à Paris. A Milan, la première crémation eut lieu le 22 janvier 1876 ; à Dresde en 1874 le corps de Dydke fut brûlé dans un four crématoire : ce n'était encore que hors la loi.

c) La crémation fut chose libre en Italie, en Savoie, en Suisse, en France, mais elle ne fut pas populaire. En 1884, en Angleterre, une motion présentée à la Chambre des Communes par le docteur Cameron est repoussée. En 1887 (15 nov.) en France, on a permis à tout majeur ou mineur émancipé, de choisir le mode de sépulture qui lui plaît davantage. Cette loi a été adoptée malgré les plus hautes autorités et malgré le gouvernement lui-même.

L'Église a déclaré sa manière de voir en cette matière le 19 mai 1886, lorsque Sa Sainteté Léon XIII, après avoir répondu à certains "quæsitæ" touchant les sociétés de crémation qu'il "abhorre", et la manière d'agir de ceux qui commandent leur propre incinération ou celle des autres, conduite qu'il déclare illicite. Léon XIII demande que l'on inspire aux fidèles la plus grande horreur pour le "détestable abus" de brûler les cadavres.

III.—THÈSE :

La nécessité de l'inhumation n'est pas un dogme de foi, elle est un article de discipline ecclésiastique auquel les catholiques ne peuvent se soustraire.

Cette règle n'est pas sans fondement.

1. La crémation a contre elle un grave préjugé :

Elle est née d'une pensée hostile à la foi. "Les doctrines professées par les hommes qui cherchent à mettre cet usage en honneur, dit le Card. Richard (lettre du 29 janv. 1890), étaient un motif pour rendre une pareille tentative suspecte aux fidèles. Ce sont en effet le plus souvent des hommes ouvertement affiliés à la franc-maçonnerie, ou du moins qui ne se tiennent pas suffisamment en garde contre l'influence des sectes condamnées par l'Église, ni contre la séduction des erreurs répandues dans la société contemporaine par le naturalisme, sous prétexte de progrès scientifique. Du reste, à plus d'une reprise les ennemis de l'Église ont déclaré que le grand avantage de la crémation serait d'éloigner le prêtre des funérailles, et de

remplacer les funérailles chrétiennes par les obsèques civiles.”

Son Éminence ajoute. “ Les païens brûlaient les cadavres de leurs morts, et c'est une coutume païenne que l'on voudrait ramener au milieu de nous, sans songer que l'on fait reculer notre société de 19 siècles en arrière.”

2. Prescription :

L'inhumation a pour elle la tradition religieuse. Les anciens Juifs conservaient les cadavres ; le Talmud appelle l'incinération une chose abominable. Les Patriarches étaient inhumés en famille dans des tombeaux qui existent encore ; on emportait les ossements des ancêtres dans les lieux où l'on se transportait ; témoin ce passage touchant du dernier chapitre de la Genèse (L, 24) où Joseph mourant dit à ses frères : “ Dieu vous visitera après ma mort et il vous fera passer de cette terre à celle qu'il a juré de donner à Abraham, Isaac et Jacob. ” Lorsqu'il leur eut dit : “ Dieu vous visitera ”, il ajouta : “ *Asportate ossa mea vobiscum de loco isto* ”, ce qu'il leur fit promettre par serment. Nous apprenons qu'en effet les Hébreux quittant l'Égypte, se souvinrent de la parole donnée : “ *Tulit quoque Moyses ossa Joseph secum; eo quod adjurasset filios Israël dicens : Efferte ossa mea hinc vobiscum* ”. Il est aussi vraisemblable de croire que les restes des autres patriarches frères de Joseph furent transportés de même, car nous lisons (Act.) qu'ils furent inhumés à Sichem.

Le christianisme naissant a senti le besoin de trancher avec les païens là comme ailleurs. Les païens par l'incinération signifiaient la destruction permanente et fatale des corps sans songer à la résurrection, et ne tenaient plus à la dépouille mortelle ; l'Église, elle, devait exprimer son respect pour des corps qui avaient été les “ temples du S. Esprit ”, qui avaient été sanctifiés par les sacrements et appelés à la résurrection future. Mgr Gerbet, écrit à ce sujet. (*Exquisse de Rome*, t. VIII, p. 576) : “ Le respect des chrétiens pour la dignité de l'homme ne leur permet pas de jeter pêle-mêle dans une fosse commune ainsi que Rome païenne le faisait dans les puticoles pour les cadavres des gens pauvres et des esclaves ; cet indigne usage était nécessairement exclus de sa pensée. Ils eurent à choisir entre deux modes de sépultures : le premier qui consistait à brûler les corps était généralement répandu ; mais cette

opération destructive ne se conciliait pas avec la vénération pour les restes sacrés des fidèles qui étaient les “ temples de l'Esprit Saint ”, et les matériaux de la résurrection glorieuse. L'autre usage qui donnait aux morts une demeure souterraine avait été en cours chez l'ancien peuple de Dieu ; le christianisme recueillit la tradition des sépultures. Cette tradition a été conservée par les schismatique et les hérétiques, qui à venir au 19ième siècle ont tous eu en horreur la crémation. Etant donnée cette tradition l'inhumation peut être dite de précepte apostolique.”

3. Symbolisme religieux :

L'Église professe la vie éternelle après la résurrection où la chair qui a été au service de l'âme humaine dort un sommeil mystérieux. Ce sommeil est mieux exprimé par l'inhumation que par l'incinération qui n'est, après tout, qu'une mesure violente et terrible. Que la crémation signifie autre chose, cela se voit dans la conduite des païens (Pâquet, *De Novissimis* p. 483).

4. L'inhumation est plus conforme aux lois de la nature :

L'Église pas plus que son Fondateur ne prétend détruire la nature, et elle tient à en observer les lois en tous les points qui ne répugnent pas au surnaturel. Or si l'on jette les yeux sur l'économie de la nature, il appert que toutes les choses se décomposent, règle générale, avec lenteur et sans secousse *non agit per saltus*. Il est donc convenable que la nature fasse librement son œuvre dans la destruction des cadavres comme dans tout le reste. Son mode d'agir ne doit pas être troublé sans des raisons majeures, lesquelles étant très rares, ne sauraient justifier un mode de sépulture uniforme et régulier tel que la crémation.

L'INHUMATION RÉPOND MIEUX AUX BESOINS DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ÉGLISE :

a) La société a besoin de venger le crime en s'appuyant sur le témoignage des morts. Bien que ce soit là des cas exceptionnels, ils ne sont pas imaginaires, et comme il n'y a pas de raison solide en faveur de la crémation, la nécessité de vérifier le crime sur des cadavres confirme la convenance du mode de sépulture par l'inhumation.

b) L'Église, répondant en cela à un besoin sympathique de ses enfants, conserve précieusement les reliques des saints, de quelque nature qu'elles soient ; à plus forte raison doit-elle s'occuper de conserver des parcelles des corps qui ont été les instruments des vertus des Saints. Or il est clair que la crémation détruirait cette sainte pratique.

IV.— OBJECTIONS :

1. Libéralisme religieux :

La prohibition de l'incinération est contre la liberté des cultes.

Rép.— Elle serait contre la liberté des cultes si elle était essentielle ou importante au point de vue d'un culte quelconque. Il n'en est pas ainsi : jamais aucun culte comme tel n'a revendiqué la crémation (depuis le paganisme) ; et en particulier dans notre province, elle n'a été demandée que par une compagnie purement civile.

2. Libéralisme :

La prohibition répugne à la liberté individuelle.

Rép.— Nullement : " car il ne faut pas entendre par liberté ce qui n'en est qu'un misérable abus. Faut-il du reste accorder tout ce que requiert la liberté individuelle ? Où s'arrêterait-on ? Le Communisme, le Socialisme et l'Anarchie sont les légitimes enfants de cette liberté nécessaire sans doute, pourvu qu'elle soit raisonnablement comprise et exercée ". (Mgr Bruchési).

3. Matérialistes-Panthéistes :

a) La transformation du corps en fumée signifie mieux la fin de l'individu humain qui retourne à l'absolu.

b) La transformation du corps en fumée accélère le passage de la matière corporelle à un état supérieur qui l'attend.

Rép.— Les deux théories qui demandent la crémation des corps en ont assez contre elles pour que nous les méprisions dans leur absurdité. On pourrait encore demander aux Evolutionnistes de combien de degré le feu matériel fait avancer la matière vers la perfection qu'elle doit atteindre.

4. Spiritualistes :

a) La crémation signifie mieux (poétiquement) par la fumée qui s'en dégage, l'ascension de l'âme vers le ciel.

Rép.— Comme toutes les âmes ne montent

pas directement au ciel, et qu'il y a un purgatoire et un enfer, l'Église aime mieux signifier dans la sépulture la résurrection à venir.

b) Dans l'inhumation, les cadavres se décomposent et deviennent la proie des vers, tandis que l'on peut garder les cendres conservées dans des urnes pour la consolation des vivants et l'honneur des morts.

Rép.— Il est vrai que les suites de la mort sont pénibles. Mais les chrétiens savent les accepter parce qu'ils songent que dans la décomposition de la tombe, Dieu saura bien retrouver le corps de l'homme au dernier jour. Du reste, il ne faut pas rester dans l'abstraction, mais prendre les hommes tels qu'ils sont. Or les hommes sont oublieux même des choses qu'ils voient tous les jours. La routine, les distractions, les affaires, les plaisirs seraient souvent des causes de profanations pires que celles du tombeau, surtout quand ces dépôts sacrés se multiplieraient dans les familles, passeraient aux générations suivantes, ou tomberaient dans des mains tout à fait étrangères ; car, alors gare à l'urne si elle est précieuse ! Cette manière d'agir aurait aussi pour effet de faire disparaître le symbole de la communion des fidèles dans la vie comme dans la mort, symbole que la sépulture commune fait naître et entretient.

5. Hygiénistes : (savants) ?

La disparition prompte des exhalaisons des cadavres n'est pas nuisible, tandis que l'inhumation est cause de l'infection de l'air ambiant et même des eaux potables.

Rép.— a) L'inhumation n'a pas tant d'inconvénients qu'on le dit : à ce point de vue il suffit, de l'aveu des incrédules eux-mêmes (voir Cavagnis), d'enterrer les corps plus avant, de sorte que la décomposition lente des restes humains s'exhale peu à peu en gaz qui s'infiltré dans le sol et ne peuvent considérablement vicier l'air. Ajoutons que l'on peut fort bien y remédier encore par l'éloignement des cimetières et les précautions contre le vent.

b) Aucune loi n'oblige à creuser les puits dans les cimetières, ni à mettre les cimetières dans les endroits où l'on a coutume de prendre l'eau potable. L'Église compte toujours avec un certain nombre d'hommes intelligents sur la terre.

N. B.— Pour aller plus loin, est-ce que les hygiénistes trouveraient vraiment leur compte dans la crémation des corps ?

Rép.— La crémation n'a pas à ce point de vue les avantages qu'on lui suppose. Lorsque, en France on voulut légitimer et légaliser la crémation, M. Brouardelle, médecin légiste, s'y est fortement opposé, de même que le docteur Freycinet. Ils commencent par démontrer que l'opération est longue, qu'elle nécessite l'établissement d'immenses usines insalubres, que surtout dans les grands centres ils seraient impossible d'accomplir autrement cette lugubre besogne. De plus l'action du feu est impuissante à dégager les gaz des émanations odorantes qu'ils entraînent. Pour arriver à purifier le tout il faudrait recourir à des procédés d'absorption et de condensation, v. g. retenir les molécules odorantes dans l'eau ou bien les combiner avec des ingrédients chimiques comme on fait pour le gaz d'éclairage. Mais alors que faire des résidus ainsi obtenus ? Devrait-on les jeter à la voirie ? C'est donc un mode moins pratique qu'il n'en a l'air ; de sorte que le "jour est loin, dit le docteur Freycinet (Rapport sur la crémation des corps, 1887), où cet usage pourra entrer dans nos mœurs".

6. Economistes :

a) Si l'on arrive à la sépulture civile, on n'aura toujours pas les frais d'Église à payer ! Dépense considérable !

b) Même sans cela, les cimetières occupent des terrains considérables et précieux qui rapporteraient beaucoup à l'État.

Rép.— a) L'Église n'a jamais imposé à personne des dépenses considérables pour frais de sépulture, chacun agit comme il l'entend. D'un autre côté la crémation, si on la pratique comme elle doit être pratiquée, est plus dispendieuse que l'achat d'un lot ou d'un monument dont, absolument parlant, on peut se passer.

b) D'abord le territoire occupé par les cimetières dans le monde entier est considérable, on en convient ; mais il ne faut pas cette fois encore, se contenter de la spéculation et de l'ordre possible. Il faut voir si la distribution des terrains alloués à la sépulture serait "in concreto" à l'avantage d'un grand nombre v. g. dans une paroisse 1,000 familles, combien reviendrait à chacune des 8 ou 10 arpents en superficie consacrée au cimetière ? une bagatelle, après tout, que l'on peut comparer aux quantités infime en mathématique, et que l'on

peut négliger sans inconvénients. Ensuite, cette objection utilitaire est déraisonnable ; elle procède d'un faux principe de morale, à savoir qu'il ne faudrait s'occuper que des choses de la terre, de manger, de boire, comme si l'esprit et le cœur n'avaient aucune obligation à remplir envers ceux à qui l'on doit la vie, l'éducation, etc.

Enfin, cette objection est ridicule dans ses conséquences. S'il fallait pousser plus loin le principe sur lequel elle s'appuie, il faudrait s'emparer des parcs et des jardins publics de nos villes et de nos villages pour les convertir en emplacements (et en champs à patates) ! : car ils sont plus nombreux que les cimetières, et souvent au point de vue moral, beaucoup plus nuisibles au bien public que les cimetières ne le sont au point de vue matériel. (Pâquet, *De Novissimis*, page 414).

LA PONCTUATION

A quoi bon de s'occuper de vétilles, comme la ponctuation pense-t-on souvent.

Cette opinion était aussi celle d'un maire de village, auquel l'inspecteur primaire se présenta un beau matin, en le priant de vouloir bien se joindre à lui, pour visiter l'école. Le magistrat municipal avait sans doute des occupations plus urgentes, car, tout en obtempérant à l'invitation du fonctionnaire, il murmura, non sans que ce dernier l'entendit : " Cet ânelà aurait bien dû venir un autre jour." On arrive, on interroge les élèves, on est amené à parler de la ponctuation. Le maire hausse les épaules et déclare que les enfants ne doivent pas perdre de temps à de pareilles niaiseries. Sans lui répondre, l'inspecteur envoie un élève au tableau et lui dicta la phrase suivante, dont il donna soigneusement la ponctuation.

L'inspecteur, dit le maire, est un âne !

Silence général ; confusion du maire. Maintenant, dit l'inspecteur, changez simplement la ponctuation : supprimez les virgules et mettez deux points après dit : la phrase devient :

L'inspecteur dit : le maire est un âne !

Rire général, dont M. le Maire fait évidemment les frais,

Du gras au maigre

— Que veux-tu manger aujourd'hui ? Marie m'a dit qu'hier, il y avait à la poissonnerie, du saumon magnifique, des langoustes merveilleuses, des dorades de toute beauté... même des lubines exquis !

— La paix avec tes poissons... je ne les aime pas... tu sais mon goût : un bifteck aux pommes ou une côtelette.

— Mais, mon petit, reprend Madame suppliante, tu oublies que c'est vendredi ?

— Je m'en moque de ton vendredi... Allons, depuis vingt ans que nous sommes mariés, tu me rases avec ta question de tous les vendredis matins...

— Et toi, crois-tu que ta réponse me fait plaisir ?

— Assez ! du bifteck... un point, c'est tout.

— Mais on est en carême, songes-y !

Monsieur part d'un gros éclat de rire.

— Qu'est ce que tu veux qu'il me fasse, ton carême ? En voilà une superstition ! Alors tu crois que, parce qu'on est en carême, la viande est mauvaise ?

— Non, mon petit, elle n'est pas mauvaise, elle est défendue...

— Par qui ?... Ah ! si c'était par le conseil d'hygiène je comprends... mais je ne comprends pas cette manie de se priver de viande parce que ça amuse M. le curé d'ennuyer ses paroissiens.

— Alors, il faut que j'envoie Marie chez le boucher ?

— Chez le boucher, chez le charcutier, chez le diable, si ça lui fait plaisir : de là au moins, elle me rapportera de la viande rôtie...

Il rit aux éclats, pendant que Madame fait une figure indignée.

— Tu mourras impénitent, dit-elle lugubrement.

— Alors, tu en es encore à croire que le bon Dieu me damnera pour une pauvre tranche de bœuf ?

— Ça se pourrait... non pour le bœuf, mais pour la désobéissance.

— C'est toi qui me désobéis... je croyais qu'une femme devait être soumise à son mari... Allons, file... laisse-moi tranquille... ce n'est pas toi qui me feras changer d'opinion...

Madame n'est pas encore battue.

— Tu as dit ton dernier mot ?

— Oui.

— Tu n'aimes pas la langouste ?

— Si, mais en premier plat, avant le bifteck !

— Et si, au lieu de bifteck, je te mettais une omelette, tu sais, comme Marie les sert ?

— La paix !... tu veux que je meure de faim. Mets du bifteck... je ne fais qu'un reproche aux bœufs, c'est de ne pas avoir assez de biftecks !...

Pour couper court à ce dialogue qui lui porte sur les nerfs, Monsieur se lève, et quittant prestement la chambre, passe au salon.

— Quelle harpie !... pas moyen d'agir librement. Voilà bien les catholiques, des gens enchaînés, obligés, superstitieux... Voyons, franchement, la viande m'a-t-elle fait mal ?... J'en mange depuis toujours... depuis que j'ai été sevré, je pense... il y a de cela soixante ans... J'en ai mangé même certains vendredis saints, à la grande colère de ma femme !... Il faut avouer que c'est le jour de l'année où je la trouve meilleure...

* * *

Huit jours après.

Monsieur est étendu dans son lit. Il a été pris subitement la nuit de suffocations... le cœur battait mal...

— Jeanne, Jeanne, je vais mourir !...

On a envoyé Marie chercher le médecin, à onze heures du soir...

Il est venu, a ordonné des compresses d'eau chaude, fait brûler une espèce de poudre à respirer... injecté de l'éther... puis il s'est retiré en disant :

— Je me prononcerai demain.

La nuit s'est achevée dans les angoisses. Au petit jour, un mieux s'est produit.

— Te sens-tu plus fort ? demande Madame.

— Non, faible, faible.

— Le lendemain, le docteur est revenu. Il a examiné, palpé, ausculté... Madame et Monsieur attendent avec anxiété le diagnostic.

Le docteur s'est assis : il va parler.

Le malade se redresse sur son oreiller pour mieux entendre. Sa femme, sur une chaise, essaie de lire dans les yeux du praticien ce que ses lèvres n'oseront pas formuler...

— Voici mon avis, dit le médecin. Vous faites de la dyspnée toxi-alimentaire.

— Vous dites ?

— De l'intoxication par suite d'excès d'alimentation.

— Ah !... alors ce n'est pas de l'asthme que j'ai eu là ?

— Non, répondit le docteur, on ne devient pas asthmatique à votre âge... vos étouffements avaient une cause plus profonde : votre organisme est chargé de chlorures et de toxines qui ne s'éliminent plus... Voilà que subitement ces déchets ont bloqué le rein... d'où empoisonnement...

— Alors je suis perdu ?

— Non. Le rein va se débloquer.

— Par quel moyen ?

— La diète hydrique.

— A boire un peu d'eau... de tisane... et c'est tout.

— Tout?... Je vais mourir ! je suis déjà si faible... je sens que je m'en vais...

Le docteur sourit :

— La faiblesse passera... et puis un malade ne meurt jamais de faim.

— Vous me permettez bien le bouillon gras ?

— Ah ! jamais, par exemple !

Madame elle-même est stupéfaite.

— Pourtant, docteur, il est faible !...

— Obéissez, vous dis-je, fit le docteur agacé, ou vous êtes perdu... je vais vous expliquer votre cas et vous comprendrez : vous êtes victime de votre régime. Vous devez depuis longtemps imposer à votre organisme une alimentation trop substantielle... probablement de la viande sans intermittence...

— Oui, docteur, même le vendredi, s'écria Madame.

— Tais-toi donc, Jeanne.

— Ah ! vraiment ? fit le médecin... Alors tout s'explique : voici ce qui s'est produit : l'organisme a reçu plus qu'il ne dépensait... tant que vos reins ont été assez vigoureux, ils ont supporté facilement le surcroît de travail que vous leur imposiez, et qui consistait à éliminer les toxines et les chlorures amenés en surabondance par votre luxuriante alimentation. Mais, dame ! un moment est venu où ils ont refusé le service.

— A soixante ans ?...

— Ils méritent des compliments pour avoir

résisté jusqu'à cet âge... ils auraient pu défaillir avant...

— Après aussi...

— Ou même pas du tout, reprit gravement le docteur, si vous aviez su ne pas les fatiguer.

— En quoi faisant ?

— En vous abstenant de viande à certains jours... ou bien au repas du soir... en forçant sur les légumes à certaines époques... au printemps, par exemple...

— Mais, s'écria Madame, je le fais, moi c'est le vendredi, ce que vous nous dites là... c'est le carême...

— Je ne dis pas le contraire reprit le docteur... même en dehors de tout sentiment religieux au point de vue strictement médical, l'abstinence est une nécessité... Lisez les maîtres, le regretté professeur Huchard, en particulier, ils vous le répèteront à loisir... c'était chez eux une conviction professionnelle, expérimentale...

— Vois-tu, mon petit, ce que je te disais ? interrompit Madame, en s'adressant à son mari.

— Est-ce que je pouvais deviner, moi ? reprit le malade. Je voulais me fortifier...

Le docteur fit un signe de négation :

— Ce n'est point ce qu'on mange qui fortifie, c'est ce qu'on assimile... et c'est aussi ce qu'on éliminera sans peine... or la viande, souvent, est plus nuisible qu'autre chose à cause des déchets qu'elle produit. Tenez, on a fait des statistiques de l'appendicite, de la goutte... du diabète... de la gravelle... Savez-vous où ces maladies sont les plus fréquentes ? Dans les milieux riches où l'on mange beaucoup de viande... Savez-vous où elle n'apparaissent, pour ainsi dire, jamais ? Dans la classe pauvre... chez les laboureurs, chez les Trappistes, les Chartreux et dans la plupart des communautés d'hommes ou de femme où l'on s'astreint à de longues abstinences, quand on n'est pas totalement végétarien.

Monsieur regardait le docteur, ébahi :

— Si j'avais su tout cela !

Le médecin lui répondit avec malice :

— Vous deviez bien le savoir un peu... mais l'esprit d'opposition ?...

Le malade baissa la tête... que voulez-vous qu'il regimbe ? il se sentait vaincu.

Le docteur demanda de quoi écrire :

— Je vais vous donner quelques doses de théobromine.

— Pour faire quoi ?

— Pour nettoyer tout l'organisme... Un dernier mot, dit-il en se levant. Je crois tout danger écarté. Vous avez eu seulement un solide avertissement. Maintenant, pour vous remettre c'est une affaire de régime. D'ici demain, diète hydrique absolue... Vous entendez, absolue?... Ensuite je permettrai le lait... plus tard les pâtes... enfin nous en viendrons aux légumes et aux œufs... peut-être jamais à la viande.

— Docteur !

— Il faut vous soumettre... ou vous démettre, dit le médecin en souriant... Votre alimentation sera désormais lacto-végétarienne, à de très rares exceptions près, sous peine de faire des accidents.

— Vous m'assurez qu'à ce prix vous me sauvez ?

— Je vous l'assure.

— Alors, puisqu'il le faut, parole d'honnête homme, j'obéirai.

Après une bonne poignée de main au malade, le docteur sortit.

*

* *

Quand Madame eut reconduit le docteur à la porte, elle revint dans la chambre :

— Eh bien ! te voilà pris ! tu es puni par où tu as péché... Si tu m'avais écoutée...

— Dame, c'est sûr... mais tu ne croyais pas si bien dire. Et le hasard a voulu que tu aies eu raison, tant pis pour moi !

— Le hasard ? le hasard ? riposta Madame en croisant les bras. Tu penses que c'est par hasard que l'Église demande l'abstinence?... Je t'ai répété mille fois que les lois de l'Église sont inspirées par Dieu et par conséquent sont bonnes, même pour le corps, Dieu étant l'auteur du corps, comme il l'est de l'âme !

— Assez de sermons, tu m'ennuies !

— Tu crois que je ne suis pas ennuyée moi-même de te voir dans cet état ?

— Je guérirai.

— Évidemment. Mais à quelle condition?... En terminant par où tu aurais dû commencer : en obéissant. Il faut toujours finir par trouver son maître.

— J'y suis bien forcé !

Madame reprit, insinuante :

— As-tu remarqué avec quelle facilité, quel empressement tu as donné ta parole au docteur. Cela ne t'a pas coûté, tu l'as fait sans honte, sans humiliation... pourquoi t'en coûtait-il tant d'obéir aux lois de l'Église ? c'était moins humiliant pourtant !

Monsieur ouvrait de grands yeux et regardait sa femme sans prononcer une seule parole car que peut-on dire quand on ne trouve pas à répondre ?

— Allons, conclut Madame, avec un bon sourire, tu vas pouvoir faire à la suite un tas de petits carêmes pour remplacer ceux que tu n'as pas observés... il faut toujours une compensation. Réjouis-toi avec moi : il vaut mieux que tu sois obligé de la payer dans ce monde que d'être mis au maigre de l'autre côté.

Abbé Charles GRIMAUD.

LES FRÉQUENTATIONS

Un jeune gremlin, déjà condamné sept ou huit fois, passe devant le tribunal.

— Comment, c'est encore vous, s'écrie le juge ; voilà où vous mènent les mauvaises compagnies.

Les mauvaises compagnies ? !... mais je passe ma vie avec les magistrats et la police !

CHACUN SON AVIS

Au théâtre : un spectateur et un ami de l'auteur.

Le spectateur : — Oui, monsieur, c'est mon droit... je le sifflerai à votre nez.

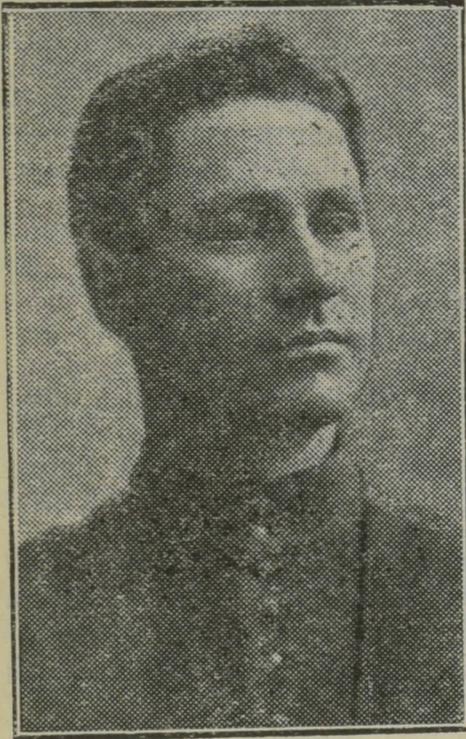
L'ami de l'auteur (lui décochant une gifflé) :

— Et moi, j'applaudis sur votre figure.

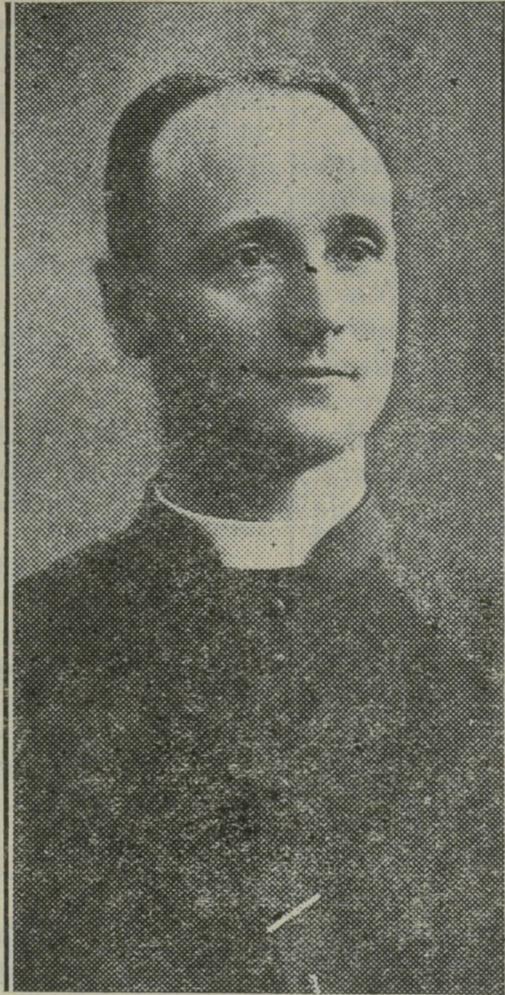
LE PLUS LONG

Le canal impérial de la Chine est le plus long du monde. Sa longueur est de 2,100 milles, et il met en communication 41 villes situées sur ses bords. Il a été terminé en 1350. Il a fallu 600 ans pour en compléter le creusage.

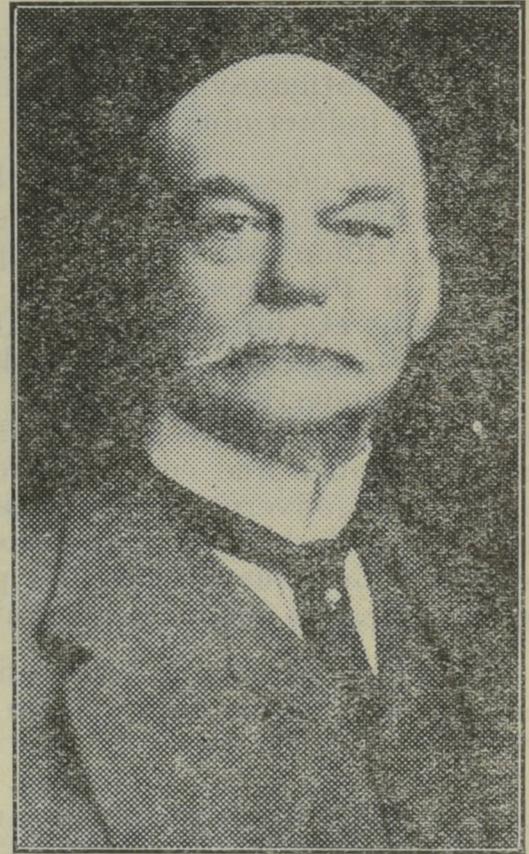
EPHEMERIDES CANADIENNES



LE R. P. TOURANGEAU,
O.M.I.



Mgr J.-E. FEUILTAULT,
curé de Ste-Marie.



M. P.-C. LARKIN,
le nouveau Haut Commissaire
canadien à Londres.

FÉVRIER 1922

1.—A cause d'une maladie qui existe sur le bétail en Grande-Bretagne, le gouvernement canadien défend l'importation de bêtes à cornes et de porcs d'Angleterre.

2.— A l'hôpital des Indiens de Caughnawaga, à l'âge de 88 ans, décède Mademoiselle Lesaunier, femme d'un grand mérite et d'une haute culture intellectuelle. Melle Lesaunier, qui était française d'origine, fonda, en 1906, l'Œuvre de la Protection de la jeune fille de Québec, et en 1907, elle alla fonder une œuvre semblable à Montréal.

6 — On donne à Ottawa, les chiffres détaillés du scrutin, aux élections générales du 6 décembre 1921. Il a été recueilli 3,121,844 votes, sur un total possible de 4,726,722 soit environ 65 p. c. Les libéraux ont obtenu 1,296,723 voix ; les conservateurs, 971,502 ; les progressistes, 769,387 ; les indépendants, 84,232. Il se trouve que les conservateurs avec au delà de

200,000 voix de plus que les progressistes n'ont fait élire que 50 députés, contre 65 à ces derniers.

7 — A l'Hôpital Saint-Joseph de Lachine, à l'âge de 54 ans, décède le R. Père Ernest-Joseph-Antoine Tourangeau, O.M.I., ancien curé de Saint-Sauveur de Québec.

— S. Ex. Mgr Pietro di Maria, Délégué Apostolique au Canada, ne reçoit qu'aujourd'hui la nouvelle officielle de l'élévation de S. E. le cardinal Ratti, archevêque de Milan, au souverain pontificat. Ce cablogramme a été retardé au cours de sa transmission.

8.— Par un vote à peu près unanime, les actionnaires de la Banque des Marchands du Canada, en assemblée générale spéciale, à Montréal, ratifient le projet d'absorption de cette institution financière par la Banque de Montréal.

9 — Une délégation d'environ 150 dames, la plupart de Montréal, se présente au gouvernement de Québec pour réclamer le droit de vote.

— A une majorité de trois contre deux de ses membres, la Commission fédérale des Chemins de fer refuse à la Cie de Téléphone Bell l'autorisation qu'elle sollicitait pour augmenter de nouveau son tarif.

— M. P.-C. Larkin, de Toronto, est nommé Haut Commissaire Canadien à Londres, en remplacement de Sir George Perley, démissionnaire.

— Les usines de la Machine Agricole Nationale de Montmagny ferment leurs portes pour un temps indéterminé.

11.— Une délégation des membres de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce rencontre l'hon. M. Taschereau, premier ministre de la Province, qui était de passage à Montréal, et lui demande d'employer des moyens énergiques contre les blasphémateurs. L'hon. Premier ministre répond qu'il apprécie hautement l'initiative de la délégation, mais il fait remarquer que ces abus ne sont pas du ressort du gouvernement provincial. Il existe déjà contre le blasphème une loi fédérale très sévère. Quiconque entend une personne blasphémer, peut la dénoncer et la faire punir.

13.— La Compagnie du Pacifique Canadien annonce qu'elle inaugurera cette année un service de navigation entre Québec et Hambourg, via Cherbourg et Southampton. Elle affectera à ce service deux de ses plus beaux paquebots : l' "Empress of Scotland" et l' "Empress of France".

— M. Joseph Samson est réélu, par acclamation, maire de Québec pour un second terme de deux années.

14.— M. Marcel Hubert, jeune violoncelliste français de grand talent, accompagné de sa sœur Yvonne, pioniste virtuose, premier prix du Conservatoire de Paris, donne un concert à Québec, à la salle des Chevaliers de Colomb.

— Les mineurs en grève de Sydney, N. E., menacent de démolir la prison du district, si l'on tente d'y enfermer le nommé Cotton, rédacteur de leur journal, le *Labor Herald*, sous une accusation de libelle. Il aurait dénoncé les nominations, comme juges, de personnages que les maîtres du pouvoir veulent récompenser ainsi des services politiques qu'ils en ont reçus.

— Le gérant général de la Banque Nationale de Québec, M. Napoléon Lavoie, donne sa démission. Il est remplacé par M. Henri Desrivières, pendant plusieurs années gérant de la succursale de St-Roch de la Banque de Montréal.

— Les typographes de Québec, appartenant à l'Union internationale, se mettent en grève.

Une entente est cependant conclue avec les patrons pour ne pas interrompre la publication des journaux. Seuls les ateliers des travaux de ville sont affectés.

15.— Le gouvernement fédéral vient de faire quelques changements à la Commission du Hâvre de Québec. Le brigadier général Watson, qui était président, et M. Gravel sont remplacés par M. Gérald Power, qui aura la présidence, et M. Jules Gauvin. Le général T.-L. Tremblay est maintenu dans ses fonctions.

16.— Le Lord's Day Alliance, de Montréal, envoie à Québec une délégation auprès du premier ministre et du trésorier provincial, pour obtenir la fermeture des théâtres le dimanche.

17.— S. G. Mgr P.-E. Roy, administrateur du diocèse de Québec, adresse une lettre de félicitations aux dames qui ont organisé une campagne contre le suffrage féminin.

18.— A sa résidence de la rue Sainte-Ursule à Québec, décède le brigadier général Sir David Watson, ancien président de la Commission du Hâvre de Québec, à l'âge de 53 ans.

— Les *Acta Apostolicæ Sedis*, qui viennent d'arriver à Québec, annoncent la nomination de M. l'abbé J.-E. Feuiltault, curé de Ste-Marie de Beauce, à la dignité de Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

20.— Le déficit dans l'administration des chemins de fer et de la marine de l'État Canadien sera, cette année, d'environ une soixantaine de millions.

— A Thetford Mines décède l'hon. Geo. Robert Smith, conseiller législatif pour la division de Victoria, à l'âge de 62 ans.

— Le gouvernement fédéral choisit comme délégués à la conférence de Gênes MM. Gordon et Montpetit, qui seront plénipotentiaires du Dominion du Canada "avec pleins pouvoirs de conclure des traités, des conventions, des ententes, se rapportant aux sujets étudiés par la Conférence, et de signer les instruments pour et au nom de S. M. le Roi, en fonction des intérêts du Canada."

— Le Pacifique Canadien accorde trois bourses de \$500. chacune, en faveur d'étudiants de l'ouest, à l'Université de Toronto, dans le but, assure-t-on, de renforcer les liens qui doivent unir l'ouest et l'est du Canada.

21.— Les amis politiques de l'hon. M. Ernest Lapointe, ministre de la Marine et des Pêcheries au gouvernement fédéral, lui offrent un banquet d'honneur au Château Frontenac de Québec. Les honorables MM. MacKenzie King, premier ministre du Canada, Gouin, ministre de la Justice, Béland, ministre de la

Santé et du Rétablissement civil des Soldats au cabinet fédéral, Taschereau, premier ministre de Québec, assistent à ce banquet et, ainsi que le héros de la fête, y prononcent un discours.

23.— A une convention tenue à Lachute, les libéraux du comté d'Argenteuil choisissent l'hon. M. Chs. Stewart, ministre fédéral de l'Intérieur, comme candidat à l'élection partielle de ce comté. La présentation des candidats aura lieu le 28 février.

25.— Les délégués des mineurs de la Nouvelle Écosse se rendent à Montréal pour négocier avec les directeurs de la British Empire Steel

Corporation un compromis sur la question de réduction des salaires, laquelle menace d'entraîner une grève désastreuse.

27.— Dans une joute mouvementée jouée à l'Aréna de Québec devant plus de 3000 personnes, les "Sons of Ireland", champions de la ligue de hockey de Québec, remportent la victoire sur les Chicoutimi, champions de la ligue Provinciale, par un résultat de 5 à 2.

28.— L'hon. M. Chs Stewart, ministre de l'Intérieur dans le cabinet fédéral, est élu par acclamation dans le comté d'Argenteuil

POURQUOI PAS QUATRE ANS

Un usurier disait à sa femme :

— Un tel va venir. Je lui prête deux cents piastres, mais comme je prélève les intérêts composés, voici cent piastres que tu lui remettras en échange de son billet payable dans deux ans.

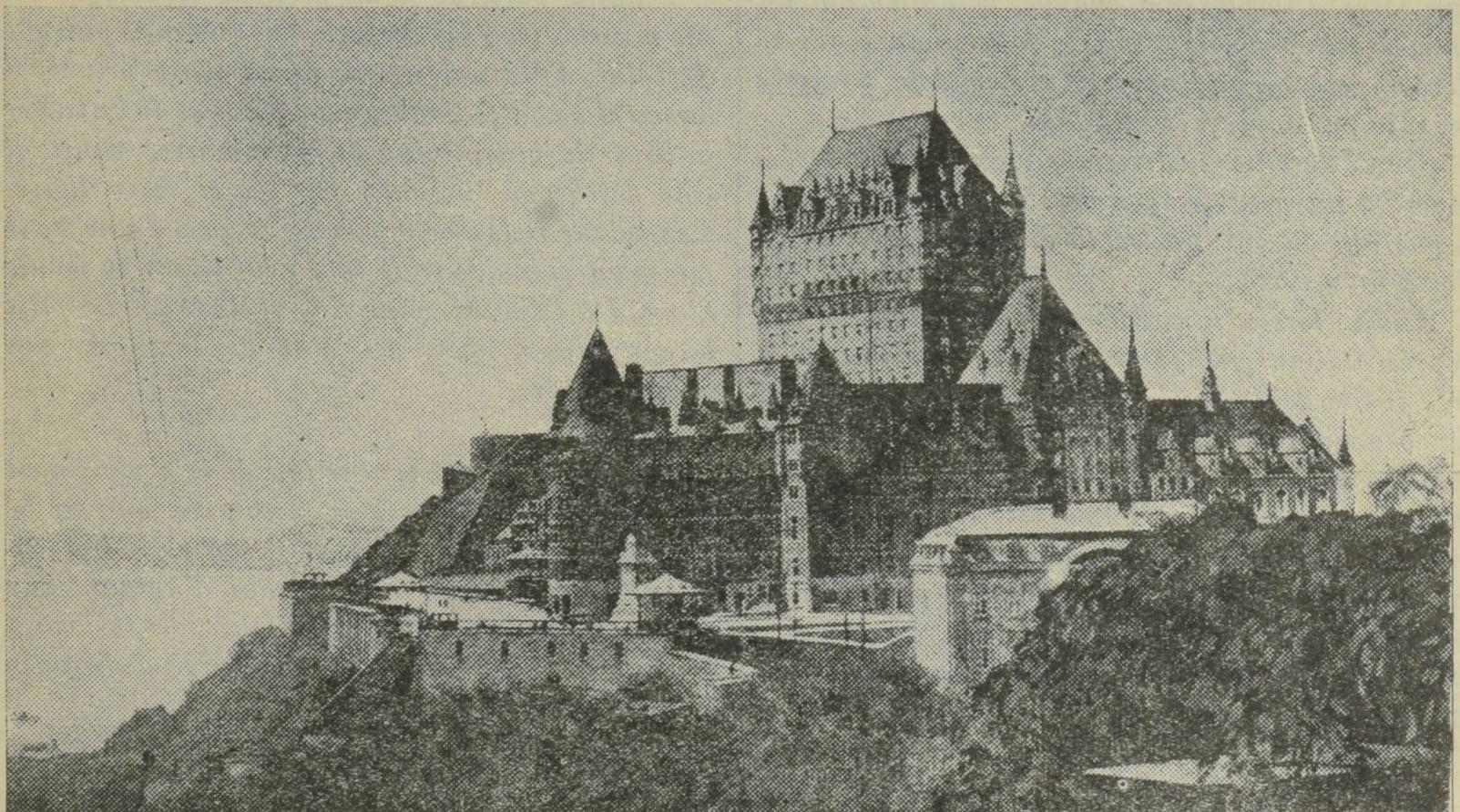
— Imbécile, répond-elle. Pourquoi ne les lui prêtés-tu pas pour quatre ans ? Tu n'aurais rien à déboursier.

ENCORE UNE DETTE

Un pauvre diable, traqué par ses créanciers, perd la tête et commet la bêtise d'aller se jeter à l'eau. Un passant le repêche juste au moment où il va disparaître.

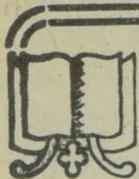
— Monsieur, lui dit le sauveteur avec bonhomie, vous pouvez dire que vous me devez la vie.

— Allons, bon ! murmure le malheureux avec accablement, une dette de plus.



LE CHATEAU FRONTENAC DE QUÉBEC

Tel qu'il apparaîtra lorsque les travaux d'agrandissement seront terminés.



Gauserie scientifique



La machine humaine

VICTOR DELAMARRE

AU point où nous en sommes rendus dans cette étude sommaire sur "la machine humaine", nous croyons bon de faire une digression pour parler du nouvel hercule canadien français, qui vient de conquérir d'emblée l'admiration des masses devant lesquelles il s'est révélé comme un athlète de première force.

Victor Delamarre, originaire du Lac Saint-Jean, est un des plus beaux représentants de cette machine humaine dont nous avons entrepris de révéler les merveilles aux lecteurs de l'Apôtre. De taille absolument moyenne, il donne l'impression d'être un homme bien ordinaire, car son apparence est plutôt frêle. Mais lorsqu'il découvre son torse, l'impression change, et l'attention est immédiatement saisie par la musculature qui se développe sous une peau mince, mobile, soulevée ici et là par des veines saillantes.

Grand de cinq pieds et demi, à peu près, Delamarre a un poids moyen de 155 livres ; et il n'y a pas une once de graisse là dedans. C'est tout de l'os et du muscle.

Aussi, lorsqu'il entreprend, au cours de ses représentations, de faire jouer ses muscles, est-il très facile de suivre sous la peau la contraction de chacun d'eux, depuis les muscles de la poitrine et du dos qui s'agrippent aux côtes pour maintenir solidement l'omoplate et la clavicule, où s'implante le membre supérieur, jusqu'aux muscles du bras, les mieux connus parce qu'ils prennent d'ordinaire une part plus directe aux tours de force qui provoquent l'admiration des masses.

Il serait trop long de faire des considérations sur chacun de ces muscles, et d'en montrer la supériorité sur les organes des machines les plus parfaites. Je me bornerai à deux points :

Le premier a trait au poids du muscle producteur de force, et à celui de l'objet soulevé.

On sait que la grande préoccupation des ingénieurs est la résistance des pièces dont ils composent une machine ou une œuvre d'art, suivant l'objet auquel ils le destinent. L'éroulement du premier pont de Québec, à cause de la trop grande fragilité de ses supports, est un exemple du soin qu'il faut apporter dans ces calculs.

Or, le muscle, cette substance en apparence si fragile, l'os qui se fracture si facilement, donnent des rendements supérieurs à celui du fer et de l'acier.

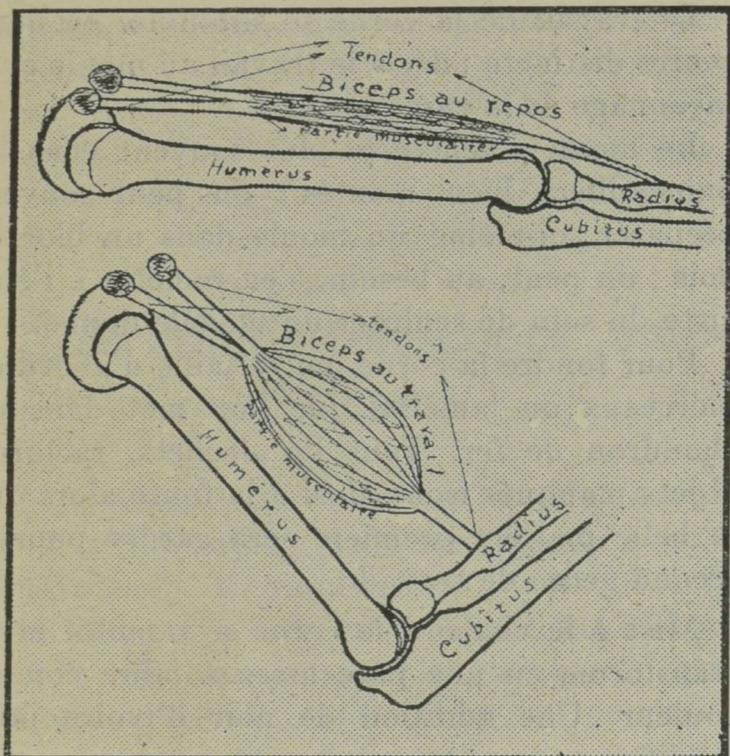
Prenons la bicyclette, par exemple, la machine peut-être la plus parfaite, au point de vue légèreté et endurance. Une bicyclette de trente livres peut bien porter un homme de trois cents livres, c'est-à-dire dix fois son poids, mais aux dépens de sa durée. Delamarre, et bien d'autres athlètes soulèvent facilement vingt fois leur poids, et même davantage.

D'autre part, si nous prenons le biceps, un des muscles les plus importants du bras, puisque c'est lui, d'ordinaire, qui fait l'effort principal lorsqu'il s'agit de soulever un poids et de l'amener à bout de bras, celui de Delamarre, pourtant très développé, ne doit pas peser trois livres. Cependant Delamarre prend à terre et d'une seule main un poids de trois cent neuf livres, le monte d'abord à l'épaule, puis à bout de bras. Le petit biceps soulève donc ici plus de cent fois son propre poids.

Mais ce n'est pas tant le fait de ce soulèvement que la manière dont il est accompli, qui est la merveille. La grue dont nous avons parlé au début de cette série est attachée d'autant plus solidement au sol que sont plus lourds les fardeaux à soulever. Dans ce but on la charge de masses de pierre ou de fer.

Lorsque Delamarre soulève un fardeau, même très lourd, il n'ajoute rien à son poids pour augmenter sa stabilité. Il ne pèse toujours que 155 livres quand il en soulève trois cents à bout de bras. Si alors il ne bascule pas avec sa charge c'est que, suivant la formule scientifique, il garde son centre de gravité en dedans du polygone de

base de sa personne, par le jeu de tous les muscles qui ne sont pas immédiatement occupés à soulever directement le fardeau.



Ainsi, pendant que le frêle biceps dont nous donnons le dessin schématique ci-contre fait son effort, les jambes s'écartent pour élargir le polygone de base, et les muscles du bassin et du tronc entrent tous en action pour maintenir le torse rigide sur cette frêle base, et contrebalancer les centaines de livres que l'athlète agite à bout de bras.

Ceux qui voient Delamarre se convainquent en un moment de l'immense supériorité de la machine humaine.

LE VIEUX DOCTEUR.

UN COUP DE FUSIL QUI COÛTE CHER

On annonce de Coutances qu'un notaire des environs de cette ville venait de lever un lièvre au moment où il passait devant la demeure d'un fermier de ses amis. Il entra dans la maison et demanda en hâte un fusil, et, presque aussitôt, le fermier, qui arrivait... trop tard, révéla que les deux canons de l'arme encore chaude étaient les cachettes l'un, d'un billet de 1,000, l'autre d'un billet de 500 francs, que leur possesseur avait reçus la veille pour prix d'un lot de moutons. Le lièvre était tué, mais les 1,500 francs étaient brûlés.

Des microbes qui auraient des myriades d'années

Le professeur Delage a présenté à l'Académie des sciences des microorganismes retrouvés vivants à l'intérieur de l'ambre fossile, et qui ne peuvent avoir moins, selon le Dr Galippe, qui les a ranimés, de plusieurs myriades d'années. C'est M. Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, qui a confié au Dr Galippe de nombreux morceaux d'ambre fossile. Dans presque tous, le chercheur a retrouvé les fameux microorganismes qui, sortis de leurs prisons et de leur sommeil multimillénaires et convenablement cultivés, se sont mis en mouvement avec la plus grande activité.

On ne peut, dit le Dr Galippe, faire remonter l'emprisonnement de ces microorganismes qu'à la formation même de l'ambre. Or, cette formation est contemporaine de celle des terrains tertiaires créacés. C'est donc dire peu que de leur assigner plusieurs dizaines de milliers d'années, puisqu'on ne peut scientifiquement donner un âge précis à ces terrains, même à quelques milliers d'années près.

C'est donc aux temps les plus reculés de l'existence de la terre, peut-être à plus de cent mille ans, dit C.-M. Savarit, qu'il faut faire remonter l'existence de ces infiniment petits, contemporains de l'âge du feu et des phénomènes prodigieux qui s'accomplissaient alors sur notre globe. Peut-être même se trouve-t-on en présence des premiers êtres qui aient pu vivre sur la terre.

RIEN COMME UN EXEMPLE

Le professeur :— Quelles sont les propriétés de la chaleur ?

L'élève :— La chaleur dilate les corps, les allonge, les agrandit ; le froid les contracte, les condense, les rapetisse.

— Un exemple ?

— Dans la saison des chaleurs, les jours s'allongent ; lorsqu'il fait froid, ils diminuent !

Façonnage de la corne

Que de choses on peut faire avec cette matière si abondante et peu connue cependant qu'est la corne !

Alors que le travail du bois, du fer, du papier est connu de tout le monde, au moins dans ses grandes lignes, on ignore généralement ce qui touche au travail de la corne, bien qu'il soit de beaucoup plus facile et n'exige pas un outillage comparable.

La tabletterie, tel est le nom du travail envisagé, est à la portée de toute personne ayant, avec un très petit capital, un peu de génie inventif ou même simplement l'instinct de l'imitation. On peut déployer du génie dans la fabrication d'un joli manche de parapluie, d'un coupe-papier ou d'une tabatière, on peut se borner à imiter aussi le modèle qu'un autre a créé.

Il y a des cornes blondes aux tons chauds et veinés, qui sont une splendide matière première. A la corne trop sombre, on peut ajouter des charmes, par des incrustations ou du placage ; c'est l'affaire de goût. Qui a le sens du beau et la tenacité voulue réussira à faire de jolis ou d'utiles bibelots.

Pas de capital, ou à peu près, pas de fatigue musculaire, possibilité de travailler à la ville ou à la campagne et assurance de bien vendre les objets manufacturés, tels sont les avantages qu'un premier coup d'œil révèle dans l'industrie de la corne.

L'atelier sera constitué par n'importe quelle pièce bien éclairée et facile à aérer ; il faut compter avec l'odeur que répand la fonte de la corne. Une dépendance, dans un jardin, ferait merveille. Si l'on a un réchaud au gaz, c'est parfait ; un réchaud au charbon de bois ira très bien. Quelques petites scies, quelques râpes, un vilbrequin avec mèches à bois, un ciseau, des gouges, des marteaux, des tenailles, du papier de verre, des polissoirs et quelques râcloirs ; voilà, en attendant le tour à pédales, tout l'outillage nécessaire.

La matière première se trouvera dans les abattoirs, dans les boucheries ou chez les entrepositaires spéciaux, peaussiers, tanneurs, etc.

Depuis la vulgaire corne de vache jusqu'aux belles cornes exotiques, il y a bien des qualités

que l'on apprendra vite à connaître et même à reconnaître rien qu'au toucher. On évitera la corne gerçurée, on choisira celle dont la texture est serrée, douce, homogène.

Le travail de la corne se subdivise en deux genres distincts : il y a le travail au moule et le façonnage de la corne brute.

Le moule s'achète le plus souvent chez les quincailliers bien montés ; on peut souvent préparer soi-même un moule dans un bloc de bois ; on peut, au besoin, s'en remettre à l'ébéniste du soin de sculpter un modèle donné.

Pour fondre la corne, on la taille d'abord en morceaux ou lamelles que l'on met dans un chaudron de fer. Tous les déchets, râclures, objets manqués iront ainsi à la fonte alors que la belle matière première sera gardée pour le second genre de travail.

Mise à la chaleur, la corne se ramollit et se transforme en une pâte assez sombre comme couleur. Une addition de noir d'ivoire peut modifier encore l'aspect de cette pâte.

Quand la pâte est devenue très onctueuse, on la verse dans les moules dont on rapproche de suite les deux moitiés en ayant soin de les serrer.

Après refroidissement, on démoule, ce qui est facile, la corne n'adhérant pas aux parois des moules.

Quelques coups de limes rectifieront les quelques défauts du sujet. Vient alors le polissage ou finissage ; on devine en quoi il consiste.

C'est là le travail industriel, moins artistique mais peut-être plus rémunérateur que le suivant : on fait tant de manches de couteaux avec un seul moule.

Mais si l'on veut obtenir un plus joli travail, il faut façonner la corne brute en la chauffant, la mettant sous presse, sans la faire fondre. Vient alors le travail du sculpteur, qui permet de produire des objets artistiques et d'un placement toujours aisé, pourvu que le bon goût s'y affirme et qu'un peu de génie s'y révèle.

Un polissage à l'aide d'un linge doux enduit de terre pourrie humectée d'huile d'olive donnera déjà un brillant suffisant, que l'on pourra augmenter encore en polissant à nouveau, mais à sec cette fois, avec de la terre pourrie placée sur un linge très fin ou de la flanelle.

Le dernier coup de fion sera donné avec une peau de daim.

Est-il utile d'ajouter que chaque amateur ou artisan devra procéder à un apprentissage et se faire la main ? Mais, dans cet art, comme dans tous les arts d'ailleurs, la conception du beau revêtira un caractère personnel qui établira une classification parmi les œuvres exécutées.

Pierre LABOUREYRAS.

Les grands télescopes américains

Les Américains, ceux du Nord et ceux du Sud, attaquent les problèmes du ciel avec des instruments de grand calibre.

L'Observatoire du mont Wilson, en Californie, avait déjà, depuis assez longtemps, un grand télescope de 152 centimètres (60 pouces) de diamètre, qui, dans le beau climat et sous le ciel extraordinairement pur de la Californie, a donné des résultats remarquables.

C'est même ce qui incita un amateur astronome : M. Hooker, millionnaire, à offrir à l'institution Carnegie, pour ce même Observatoire, un autre télescope plus grand, de 254 centimètres (100 pouces). L'offre fut acceptée, le télescope fut commandé en 1906 ; c'est à la fin de 1917 seulement que l'instrument a été mis en service au mont Wilson.

Entre temps, les Canadiens ont créé un appareil plus modeste, de 182 centimètres (72 pouces) de diamètre ; commencé en octobre 1916, il a été achevé en avril 1918, ce qui constitue un record. Il est situé à Victoria, dans la Colombie britannique.

Enfin, en Amérique du Sud, le gouvernement argentin fait construire un télescope de 60 pouces pour l'Observatoire de Cordoba.

Pour ces télescopes géants on a délaissé le système des lunettes à réfracteurs, c'est-à-dire à lentilles ; ce sont tous des télescopes réflecteurs, c'est-à-dire que la pièce essentielle est un miroir concave, parabolique. Ce miroir est taillé dans un gros bloc de verre et argenté à la surface ; quand la surface d'argent est ternie, on la dissout entièrement et on renouvelle l'argenture.

Le point le plus malaisé dans la construction de ces engins était la fabrication du bloc de

verre destiné à être taillé et poli en miroir : une seule usine s'est trouvée à même d'exécuter de pareils tours de force : c'est la manufacture française de glaces de Saint-Gobain. Qu'on songe que le bloc de verre destiné au grand télescope du mont Wilson était un disque de 258 centimètres de diamètre et de 34 centimètres d'épaisseur, pesant 4570 kilogrammes.

Il a été expédié en Californie en 1908 et taillé là-bas. La longueur focale du miroir argenté est d'environ 13 mètres. La monture du télescope est à proportion de son miroir et pèse 100 tonnes ; comme le tube doit rester très mobile pour suivre le déplacement des astres, on l'a allégé au moyen de flotteurs plongeant dans un bain de mercure. La pièce est abritée par une coupole tournante de 30 mètres de diamètre.

L'image des astres fournie par le miroir est examinée au moyen d'oculaires grossissants ; dans de bonnes conditions atmosphériques, quand l'air est pur et bien calme, les images supportent un grossissement de 6,000 diamètres, c'est-à-dire qu'un tout petit cratère lunaire n'ayant que 600 mètres de diamètre paraît avoir les dimensions de la lune elle-même vue à l'œil nu. Que dire des grands volcans lunaires, qui atteignent des dimensions 100 fois plus grandes.

B. L.

ÉLOQUENCE SOCIALISTE

Dans une péroraison à la fin d'un riche banquet où l'on s'est apitoyé sur le sort du pauvre travailleur :

... Oui citoyens, je bois à l'avenir qui, quoi qu'on fasse, arrivera (Bravos prolongés) et à l'abolition du passé, qui ne reviendra plus jamais. (Trépignements et ovation).

LE BONHEUR

Il est un bel oiseau, planant loin de la terre
Qui nous touche parfois de son aile légère...
Son vol est trop rapide au gré de notre cœur,
Et cet oiseau du ciel se nomme le bonheur.

(Les Paillettes d'Or)



LA GRAND'MESSE PAROISSIALE

Science Ménagère

Lettre à Maud

II

MON AMIE CHÈRE,

Je ne résiste plus à l'appel de tes deux dernières missives et me voici à toi ce soir. Ta première m'a fait plaisir ; ta seconde a comblé mes vœux : " Maud est heureuse ".

Si comme une vraie amie je te disais : " Tu fais mal ", cette fois, je te félicite en toute sincérité. Tu auras encore, c'est à n'en pas douter, des heures où l'ennui s'emparera de ton âme, des heures, dis-je, où tu imagineras inutile la réforme de ta vie. Lutte avec bravoure et vaillance ; va au dehors respirer l'air pur du renouveau. Cause avec la nature... elle a toujours de grands secrets à nous confier avec ses beautés variées : les saisons, le matin et le soir, le soleil et la tempête, les champs et les bois, les fleuves et les lacs, les animaux et les plantes, les arbres et les fleurs, les feuilles et les fruits. N'est-ce pas qu'une de ces heures de causerie est une grande joie de l'existence ?

C'est cela parlons de l'entretien des vêtements aujourd'hui afin de bien profiter des soirées longues encore. Alors, n'éviterons-nous pas l'encombrement au temps des semailles qui sera sitôt suivi des foins, des sarclages, des moissons, etc.

" Un vêtement bien réparé honore la ménagère habile et prévoyante." Pour la réparation des vêtements, on peut faire une reprise ou poser une pièce. La reprise est bien faite, quand elle ne fronce pas l'étoffe et commence au delà de la partie usée. De même pour une pièce bien posée qui sera en même temps appliquée, à droit fil dans tous les sens du tissu. Il y a deux manières de poser une pièce : la première à l'aide du surget fera un travail solide ; la seconde avec la couture rabattue sera solide

aussi et pour sûr plus élégante. Si la partie usée est de grande étendue, la pièce est préférable à la reprise. Dans la réparation des tricots, le remaillage est supérieur à tout.

Tu sais ces belles catalognes qui garnissent ton lit et ces autres plus foncées, (mais non moins jolies) qui ornent le plancher de ta chambre et de " la grande salle ", elles sont faites de chiffons... Garde, comme un trésor, le vieux linge, ma tant douce. Puis, quand viendra l'année de la confection du trousseau tu auras en plus de la broderie, du tricot et de la couture, à tailler de la catalogne que ta grand'mère tissera, dis ? Si corvée tu fais, je serai la première au rendez-vous.

Amitiés !

Madame MARIE-JEANNE.

Québec, 6 mars 1922

Alimentation de l'enfance

(Suite)

DESSERTS CHAUDS, POUDINGS

POUDING AU RIZ.— *Détail* : 4 c. à thé de riz, 3-4 tasse eau bouillante, 1 pincée de sel, 3-4 tasse de lait, 12 c. à thé, de beurre, 3 c. à tb. de sucre ou miel. Faire le riz au bain-marie à l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'il soit tendre. D'autre part, chauffer le lait au bain-marie, y ajouter l'œuf battu avec le sucre ou le miel. Mélanger riz et crème, verser le tout dans un plat à pouding, faire cuire à four modéré jusqu'à ce que le pouding soit bien pris.

POUDING AU PAIN.— *Détail* : 11-2 c. à tb. de farine de maïs, 1-2 c. à tb. de sucre ou de miel, 2-3 tasse de lait chaud, q. q. grains de sel, 2. à tb. de lait froid, 1 œuf. Faire chauffer le lait, y verser graduellement la farine de maïs

diluée avec un peu de lait froid, le sucre et le sel. Tourner jusqu'à ce que le mélange épaisse, le couvrir et le laisser cuire au bain-marie environ 10 minutes. Lier avec un jaune d'œuf battu. Servir chaud ou froid, avec crème et sucre.

DESSERTS FROIDS

POUDING-NEIGE.— *Détail* : 1 c. à thé gélatine en poudre, 1 c. à tb. eau froide, 1-2 tasse eau bouillante, 3 c. à tb. de sucre ou miel, 1 1-2 c. à tb. jus d'orange, 1 blanc d'œuf. Faire dissoudre la gélatine dans l'eau froide, ajouter l'eau bouillante, le sucre ; aussitôt que le sucre est fondu ajouter le jus d'orange, passer à la passoire fine, mettre le bol dans un autre contenant de l'eau froide. Tournez le mélange de temps en temps, lorsqu'il commence à prendre, le battre jusqu'à ce qu'il devienne mousseux, puis ajouter le blanc d'œuf battu en neige, battre encore jusqu'à ce que le mélange garde sa forme.

GELÉE IVOIRE.— *Détail* : 1 c. à thé de gélatine en poudre, 1 c. à tb. de lait froid, 1-3 tasse de lait chaud, 2 c. à thé de sucre ou miel. Faire dissoudre la gélatine dans le lait froid, puis ajouter le lait chaud, le sucre ; passer à la passoire fine, verser dans un moule trempé à l'eau froide, faire prendre au frais. Démouler et servir avec crème.

BREUVAGES DE 18 A 24 MOIS

EAU DE POMMES.— *Détail* : 1 grosse pomme sùre, $\frac{1}{2}$ tasse d'eau bouillante.— Essuyer la pomme, enlever le cœur, la mettre dans un petit plat à gratin, remplir la cavité avec du sucre et la faire cuire au four avec assez d'eau pour empêcher qu'elle ne brûle. Lorsqu'elle est assez cuite, la passer au tamis, ajouter l'eau bouillante et laisser reposer 20 minutes ; passer cette eau à travers un linge fin, servir.

CEREALES

MACARONI AVEC SAUCE BLANCHE.— *Détail* : 1-4 tasse macaroni, $\frac{1}{2}$ c. à tb. de beurre, $\frac{1}{2}$ c. à tb. de farine, $\frac{1}{2}$ tasse de lait, q. q. grains de sel.— Faire cuire le macaroni à l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'il soit tendre ; le retirer, l'égoutter, le passer à l'eau froide, afin que les morceaux n'adhèrent pas entre eux.

Fondre le beurre dans une petite casserole, ajouter la farine, y verser le lait chaud en tournant constamment, cuire 5 ou 8 minutes, ajouter le macaroni, le réchauffer, assaisonner de sel ; servir.

RIZ AU LAIT—*Détail* : 2 1-4 c. à table de riz, 3-4 tasse de liquide eau de lait, 1-4 c. à thé de sel.— Faire chauffer le liquide avec le sel au bain-marie, y jeter le riz bien lavé, le remuer avec une fourchette, le faire cuire 40 minutes la casserole découverte, servir avec crème et sucre.

SOUPES

CRÈME DE LENTILLES—*Détail* : 1 tasse de lentilles, 2 tasses de lait, 1 c. à tb. de beurre, sel.— Trier et laver les lentilles, les couvrir d'eau froide, les laisser tremper 12 hres ou plus. Les faire cuire $1\frac{1}{2}$ hre dans cette même eau, lorsqu'elles sont tendres, les égoutter, les passer au tamis, les remettre au feu, ajouter le lait, quand le tout a l'apparence d'une crème, retirer du feu, ajouter le beurre et le sel.

Note :— Si en emploie des lentilles roses, il n'est pas nécessaire de les faire tremper, et 30 minutes de cuisson suffisent.

SOUPE AUX LÉGUMES—*Détail* : 2 tasses de lait, 1 c. à thé de farine, 1 c. à tb. de beurre, 2-3 tasse de légumes cuits ; pommes de terre, carottes, pois, fèves, céleri, épinards, etc., hachés fin, sel.— Chauffer le lait, ajouter le farine délayée dans un peu d'eau froide, laisser cuire jusqu'à ce que le goût de crû soit disparu, ayant soin de remuer ; ajouter les légumes, laisser chauffer q. q. instants, ajouter le beurre et le sel.

POTAGER A LA MINUTE—*Détail* : 1 tasse de bouillon de veau ou de légumes, 1 c. à tb. de farine de riz, tapioca ou sagou, 1 jaune d'œuf, $\frac{1}{2}$ tasse de lait chaud, 1-4 c. à thé de beurre, sel.— Verser en pluie dans le bouillon chaud le tapioca, la farine de riz ou autre. Laisser cuire 15 minutes. Pendant ce temps débattre dans un bol le jaune d'œuf, le beurre ; y verser graduellement le lait chaud, puis le potage, assaisonner et servir.

(à suivre)

Coin de l'Ouvrier

Le travail

SA NATURE, SA NÉCESSITÉ, SA DIGNITÉ, SA FIN

(Suite et fin)

LA fin du travail, depuis la chute originelle, est donc la réhabilitation de l'homme et sa perfection, qui est en Dieu. Dieu est le but ultime du travail.

La création existe pour la gloire de Dieu. Dans le concert universel de sa louange, chaque être apporte celle qui convient à sa nature, et la plus parfaite lui est rendue par les êtres intelligents. L'homme, composé d'esprit et de matière, est l'interprète de toute la nature. Il loue Dieu par la pensée, par la volonté et par tout acte physique conforme à la volonté divine. La prière, élévation de l'âme à Dieu, le travail élevé par l'intelligence, qui l'inspire et le dirige, à la hauteur d'un acte moral, sont l'expression de l'hommage que tout homme doit à Dieu. L'homme est appelé à la contemplation des Perfections éternelles, et l'initiation divine commence pour lui dès ici-bas. Il reçoit de ses parents les premières notions de Dieu et du lien qui rattache la terre au ciel ; et, comme il apprend à marcher, et comme il croît en force, ainsi il apprend à diriger ses actes, et ainsi il croît en vertu ; et, quand il est parvenu au plein développement de sa raison, il peut espérer d'atteindre jusqu'aux sommets de la vie spirituelle, mais ce n'est pas sans des efforts et un travail constant, sans un combat soutenu contre lui-même et contre le monde : ce sont les combattifs qui gagnent le ciel. C'est à ce prix que l'homme achète le repos dans la vie éternelle, et qu'il obtient le seul et vrai repos de son âme dans la vie présente : " Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes surchargés, et je vous soulagerai."

Voilà donc la première et la plus haute expression du travail, la prière, que l'on oppose généralement à la vie active, mais qui n'en est que la meilleure part. Elle n'est pas une exemption de la sentence portée sur toute la race humaine, car l'homme ne vit pas seulement de pain. De même que le travail intellectuel est œuvre utile et paie le pain du laboureur, de même celui qui prie travaille pour tous et accomplit l'œuvre parfaite qui paie les fruits de l'intelligence et des bras, et qui achète la paix du monde. Ainsi, ce n'est pas par de vaines paroles que s'exprime la louange de l'âme, et tous ceux qui disent " Seigneur, Seigneur ", n'entreront pas dans le royaume de Dieu.

D'un autre côté, ceux que le travail manuel absorbe tout le jour et qui n'ont pas de loisir, ne sont pas exclus de la participation à la vie spirituelle, fruit de la rédemption. Aucun acte conscient, soit intellectuel, soit matériel, n'est indifférent ; aucun n'échappe à l'inspiration et à la sanction de la faculté supérieure par laquelle l'homme coopère avec Dieu. C'est par le contact et la société de Dieu que l'âme communique à toutes les actions humaines cette valeur qui persiste au-delà du tombeau : " Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour l'amour de Dieu."

Le travail est donc, par l'intention qui l'anime, une prière véritable ; par lui l'âme s'élève à Dieu, par lui l'homme accomplit la volonté divine qui le prescrit et qui donne, à cette condition, la vie naturelle, condition elle-même de la vie sanctifiante sur la terre. Ainsi, la vie naturelle et la vie surnaturelle, loin de s'exclure, se superposent et sont le support l'une de l'autre. Le Dieu Sauveur lui-même n'a-t-il pas consacré la plus grande partie de sa vie au travail manuel ? Ce n'est pas en vain que le charpentier, fils de Marie, inspirait à saint Paul ce précepte qu'il faut toujours prier, Lui qui, chaque jour, apportait à sa mère le pain de l'ouvrier et, par là, rendait à son Père céleste l'hommage du Fils de l'homme.

L'amour de Dieu suppose l'amour du prochain. C'est par l'homme que Dieu communique aux hommes ses dons les plus précieux, et c'est dans son humanité que Dieu le Fils a rendu sensible sa tendresse pour nous par le sacrifice de sa vie. Dans l'économie de sa Providence, il a rendu l'homme nécessaire à l'homme, corrigeant, pour ainsi dire, la rigueur et l'impassibilité de la nature par la miséricorde de l'homme. Il communique sa grâce et répartit ses dons par le ministère de l'homme : aux enfants par leurs parents, aux pauvres par les riches, aux fidèles par ses ministres, aux infidèles par les saints. L'amour du prochain est donc la manifestation la plus authentique de l'amour de Dieu. Malheur à celui qui ferme son cœur et sa main, et qui refuse de dispenser les dons que Dieu veut rendre communs à tous ; il trouble l'ordre du monde, et ce désordre rejailit sur toute la société. Celui qui prétend jouir seul, quand d'autres souffrent de son égoïsme, creuse l'abîme qui sépare les hommes.

L'homme se doit à son semblable dans la mesure où il s'aime lui-même ; il doit non seulement la justice, mais aussi la miséricorde, et son travail est au prochain autant qu'à lui-même, sinon en justice, du moins en charité.

La question sociale ne devrait pas exister dans le christianisme. Mais le progrès moderne a supplanté la foi, et la vie apporte tous les jours des faits nouveaux dont les conséquences n'attendent pas la solution des problèmes qu'ils font naître. L'homme est allé si loin dans la voie du progrès matériel sans songer à en régler l'usage sur la loi morale, qu'il s'éveille aujourd'hui surpris par l'écart produit entre ses semblables dans la répartition des tâches et des récompenses de la vie industrielle. Cet écart n'apparaissait pas dans le travail individuel, où chacun peinait pour soi-même ; il est frappant dans le travail collectif, où chacun constate la production du labeur commun sans participer dans le résultat. Il soulève une question qui dépasse les bornes de la justice et du droit privé, et qui se complique de toutes les difficultés créées par la force des situations acquises, des exigences des lois économiques et de l'égoïsme qui l'a fait naître.

L'antagonisme entre les classes montre l'importance du fait du travail. C'est lui qui conditionne les rapports des hommes entre eux et qui crée ce que l'on appelle les degrés de l'échelle sociale. Il est incontestable que les

fonctions diverses établissent entre les hommes des démarcations qui, par suite des habitudes, des connaissances et des intérêts différents, ne disparaîtront que pour renaître sous d'autres formes. Mais la paix sociale souffre surtout de l'égoïsme général. L'union est impossible tant que les classes chercheront dans l'organisation autre chose que l'unité de cœur et d'âme.

Sans doute, on ne peut pas espérer de réaliser parfaitement cette unité, même dans le catholicisme. Mais les principes chrétiens suffisent pour assurer au moins la paix sociale, lorsqu'ils sont appliqués dans la loi, et que la loi domine. Il faudra toujours des lois et des tribunaux pour maintenir l'ordre. La loi humaine, cependant, est impuissante si elle n'est pas la sanction temporelle de la loi du Christ, l'unique loi sans laquelle l'ordre et la liberté ne peuvent exister dans la société.

*

* *

L'amour de Dieu et l'amour du prochain ne suppriment pas l'amour de soi et l'intérêt personnel. Le sens défavorable que l'on donne à ces mots vient de l'exagération ordinaire de ce sentiment chez l'homme. Mais Dieu n'a pas exigé le renoncement dans ce monde sans l'espoir du bonheur futur : il ne sépare pas sa gloire du bonheur de sa créature.

L'amour de soi et l'instinct de la conservation, si profondément gravés par la nature dans le cœur de l'homme, sont devenus des passions dominantes depuis la chute originelle. L'amour propre est aveugle ; il exagère ses besoins, il multiplie ses convoitises, il restreint son horizon pour ne voir que lui-même. Laissé sans direction, il suit la pente de la nature déchue et dirige tous ses efforts vers l'acquisition de la richesse, du luxe et des honneurs ; et quelquefois il place si bas son idéal que l'oisiveté lui suffit et qu'il devient incapable de l'effort du travail.

L'homme se doit pourtant à lui-même de remplir la destinée que Dieu lui a tracée. Ses devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers lui-même s'harmonisent, et son bonheur dépend de leur accomplissement. Il se doit à lui-même l'effort constant vers la perfection et le travail pour acquérir tout ce qui peut l'aider à l'atteindre, sans exclure les biens de la terre. Mais la charité prévient tout excès

en lui montrant l'usage qu'il doit faire du superflu et en dirigeant ses affections vers Celui qui seul peut le détacher des biens illusoires de ce monde.

Elle lui apprend à user du travail, comme de toutes choses, avec modération, dans l'ordre et sans sacrifier le principal à l'accessoire. " Quel avantage revient-il à l'homme de toute la peine qu'il se donne sous le soleil ? " — dit l'Écriture. Suprême expression de la vanité de toutes les choses d'ici-bas. C'est que rien n'est complet dans ce monde, et que tout se termine au delà. Et c'est pourquoi la mort, et même la vieillesse, surprennent toujours l'homme au milieu de sa tâche.

On pourra se demander si les lois de la vie spirituelle ont vraiment une influence pratique aussi grande sur des faits d'ordre économique et social, et si les conditions du travail dans le monde peuvent être affectées par des causes qui paraissent étrangères. Que viennent faire dans la question du syndicalisme les lois d'une fraternité idéale, inconnue de la plupart des hommes, et violées par la plupart de ceux qui les connaissent ? La charité évangélique, prêchée depuis deux mille ans, n'est pas encore comprise : ne vaut-il pas mieux chercher dans la nature le remède au mal social ?

Sans doute l'homme ne peut pas sortir de la nature : elle est toujours la loi de son être, mais elle n'est pas la loi souveraine. Il a besoin d'une direction supérieure non seulement pour accomplir sa destinée éternelle, mais aussi pour trouver sur la terre la paix sans laquelle il s'agite en vain. Ayant perdu la vie surnaturelle, le sens de la nature lui échappe, il s'en éloigne et il tombe dans la contradiction et le désordre. Sans la foi dans la valeur spirituelle de son œuvre, sans l'espoir de la récompense éternelle, l'homme reste un éternel mécontent. " J'ai examiné, dit l'Écclésiaste, le labeur auquel Dieu assujettit les enfants des hommes ; il a mis aussi dans leur cœur l'éternité, mais sans que l'homme puisse comprendre l'œuvre que Dieu fait. "

La question sociale est donc avant tout une question religieuse et une question de morale. L'homme étant, comme on l'a défini, un animal religieux, tout ce qu'il fait se relie à Dieu, qui seul donne au travail son prix, parce qu'il est sa fin.

Charles-Edouard DORION,

Juge de la Cour d'Appel.

Le printemps en Palestine

Quand vers la fin de février, les grandes pluies sont passées, la Terre-Sainte subit soudain une métamorphose qui tient du prodige. La nature en sort embellie comme une fiancée qui, tous les jours, pour le court espace de quelques semaines trouve le secret de rafraîchir et de rehausser sa beauté. Le sol, imbibé d'eau, a perdu sa longue aridité, une chaleur tempérée la féconde, toutes plantes verdissent et refleurissent à l'unisson. C'est vraiment alors le paradis décrit par les prophètes, la terre de délices et de joies, où tout est sève et force, renaissance et floraison.

Plaines des vallées et pentes des monts apparaissent, sur d'immenses étendues, comme tapissées de velours, un velours pourpre formé de millions d'anémones, dignes, par leur grandeur et leur éclat, de figurer dans les jardins de Salomon. Sur les saillies des rochers se dressent les luxuriantes corolles d'énormes cyclamens. Les couleurs en sont bien plus vives et le parfum plus pénétrant que chez leurs congénères d'Europe. Partout, dans les prés, foisonnent œillets, amaranthes, immortelles, petites roses adonis, gros boutons d'or et asphodèles jaune-blanc à forte senteur. A leurs parfums se mêlent les délicieuses odeurs du lis, du narcisse et de la jacinthe.

Dans les fonds humides, la pulsatille et le tendre et fin safran forment des groupes de toute beauté autour des moindres broussailles. Dans les montagnes mêmes, il n'est vallon rocheux ou sauvage qui ne resplendisse de la même richesse de décor. Pour compléter le charme, ce vaste océan de fleurs ondule aimablement, sous la caresse des plus doux zéphirs, à la riante lumière d'un ciel du bleu le plus ravissant.

Sans doute, comme tout en ce monde, cette magnificence de la nature en fête ne vit et ne subsiste que sous la menace constante de la ruine et de la mort. De même que, dans le Nord, la cruelle gelée brûle et anéantit, souvent en une nuit, les plus belles éclosions du printemps, ainsi, en Palestine, un seul coup de vent, quand le vent est le terrible khamsin, suffit pour étouffer en quelques heures toute la floraison de ce splendide Eden. Boutons et fleurs retombent aussitôt desséchés le long des tiges, et attendent pour renaître, qu'une

nouvelle ondée soit venue rendre sève et vigueur à la végétation

Parmi les arbres, le figuier, qui a été le dernier en décembre à se dépouiller de son feuillage, est le premier, au commencement de mars, à se couvrir de fraîche verdure. Déjà se gonflent les bourgeons à venir. Dès qu'ils s'ouvriront pour devenir les figues précoces, la Palestine sera au comble de l'allégresse parce qu'avril est venu, c'est-à-dire l'été et le temps de la première récolte. En même temps verdissent et fleurissent l'amandier, le grenadier, le mûrier, le palmier, le caroubier, conformément à la parole du Christ : " Voyez le figuier et tous les arbres : quand les branches du figuier se couvrent de sève et se couvrent de feuilles, vous savez que l'été est proche."

Bien avant, dès la fin de février, a commencé pour la Palestinien la cueillette des fleurs. Les pauvres de Jérusalem, juifs aussi bien que chrétiens, sortent alors de la ville avec des paniers, vont dans les vallées rocheuses d'alentours et cueillent par brassées les anémones pourpres, les cyclamens, les jacinthes perlées, les tulippes, les orchidées, etc. Rentrés le soir avec des paniers combles, ils rafraîchissent les fleurs dans l'eau, à l'air des cours, et le lendemain, les sèchent et les aplatissent entre d'immenses feuilles de papier buvard. Puis ils les assortissent en petits bouquets gracieux, qu'ils collent sur de fins cartons. Ces bouquets, bénits dans les sanctuaires et connus sous le nom de fleurs de Jérusalem, se vendent ensuite séparément ou réunis en superbes albums, aux pèlerins de tous les pays et s'en vont plus loin à travers le monde que même les perles de l'Inde. C'est ainsi d'ailleurs que dans la province l'extraordinaire richesse florale de la saison devient un sûr et facile gagne-pain pour la partie la plus misérable de la population.

Il n'est plus jusqu'à l'intérieur de la Ville Sainte que le printemps ne transforme. Dans les décombres, les ruines, les interstices des vieux murs, poussent en foule les asplénies, les pariétaires et autres plantes de même nature. De maint faite de maison pend en magnifiques grappes l'hysope aux clochettes bleu foncé. Sur les terrasses passent des parfums de benjoin et de valériane, tandis que, reverdis, les buissons de jasmins montrent déjà de blancs petits boutons. Sur l'esplanade du Temple, se mire au soleil, dans le gazon, la légère coloration rose d'innombrables pâquerettes. Dans les

jardins des faubourgs abondent les rouges géraniums et les jaunes renoncules, en même temps que l'arum entr'ouvre ses apathes d'un joli blanc vert tendre.

Comment signait Mahomet

On sait que le Prophète était absolument illettré. On ne possède donc aucun écrit de lui ni aucun document portant sa *signature*, à proprement parler. Il existe, cependant, un *seul* document *signé* par Mahomet et il est fort curieux.

Au cours de ses voyages et de ses campagnes à travers l'Arabie, Mahomet visitait souvent le célèbre couvent du mont Sinaï, où il trouvait auprès des moines chrétiens une large hospitalité. Désirant leur exprimer sa satisfaction et sa reconnaissance, Mahomet leur fit rédiger un document par lequel il accordait au couvent et aux moines de grands privilèges et les exonérait de tout impôt, de toute contribution. Pour signer, Mahomet trempa sa dextre dans l'encre et l'apposa au bas de ce document, qui fut toujours considéré comme un écrit sacré par les musulmans. On y voit les doigts de la main du prophète.

Lorsque le sultan Sélim 1er acheva la conquête de l'Égypte (1512-1520), il demanda aux moines ce document — dont il leur laissa une copie. Il se trouve actuellement dans le trésor des reliques à Constantinople.

PENSÉES

Les pensées des hommes sont vaines et inutiles en elles-mêmes : Dieu seul est le consolateur ; lui seul dit au cœur affligé qui recourt à sa bonté des paroles intérieures plus salutaires que le baume le plus précieux pour guérir toutes sortes de blessures.

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Pierrot voit pour la première fois un port de mer. Apercevant un vapeur qui lève l'ancre, il s'écrie :

— Papa ! regarde une locomotive qui prend un bain.



AU GOIN DU FEU

POUR S'AMUSER

La Direction de l'*Apôtre* donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Le rebus fera partie du concours. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées, dans les quinze jours qui suivent la publication de chaque livraison, à M. le Directeur de l'*Apôtre*, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS DE FÉVRIER

DEVINETTES

- 1.— Les gens qui ont le plus de caractères sont les imprimeurs.
- 2.— Yvetot.

ENIGME

Castor.

CHARADE

Par — à — vent — Paravent.

REBUS NO 24

Mot à mot : E de toits — E d'yeux — T de rats.

Aide-toi et Dieu t'aidera.

Ont envoyé des solutions partielles : M. Jules Pagé, Lotbinière ; Melle Gabrielle Cléroux, Couvent de Terrebonne ; M. Pierre Piché, Terrebonne ; M. L.-Paul Gagnon, Union Notre-Dame, 62, Côte d'Abraham, Québec.

Ont trouvé toutes les solutions justes : Melle Florence Duhaime, 65, rue Collège, Montréal ; M. Antoni Joly, " Sacré-Cœur ", St-Hyacinthe ; M. P. Caron, Ferme Expérimentale, Ottawa ; M. Jules Pelletier, Rivière-du-Loup (en bas) ; M. J.-E. Monette, St-Philippe, Laprairie ; Melle Catherine Pépin, Académie Très Saint Sacrement, 298, 5ème Avenue, Parc Dominion, Lachine ; Mlle Germaine Roberge, 33, rue Wolfe, Lévis.

Le sort a favorisé : M. Jules Pelletier et M. Antoni Joly.

CONCOURS No 31

DEVINETTES

1.— Avec les lettres suivantes, rétablir un proverbe bien connu : a b c d é é e e e e e e e e i i m m m n n n n o o o q r r r t t u u u u v x.

2.— Comment appelle-t-on les habitants des villes suivantes : Vesoul, Vervins, Dax, Vichy, Vouziers, Uzès ?

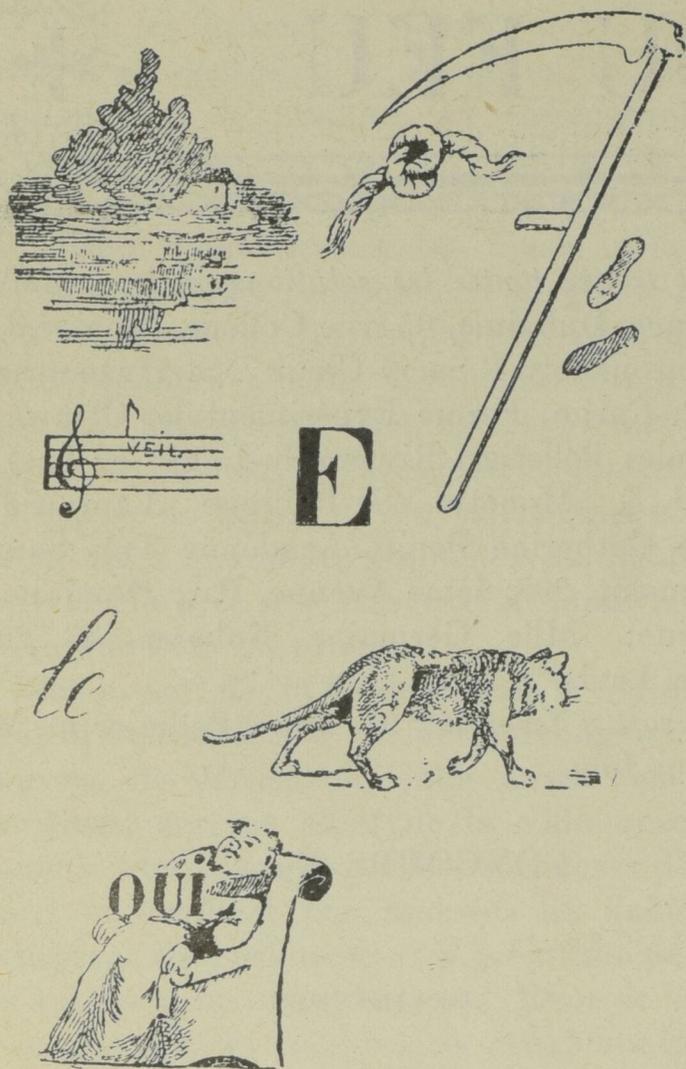
MÉTAGRAME

Sur six pieds, chez lecteur, j'ai le sens de tran-
[cher ;
Otez trois fois ma queue, alors vous trouverez :
Vase à boire, choc soudain
Et partie du corps humain.

ENIGME

J'ai deux bras d'une trempe dure
Et lorsqu'en certain lieu quelqu'un les a
[menés,
Je ne voudrais pas, je vous le jure,
Vous prendre par le bout du nez.

REBUS NO 25



SES MOYENS DE DÉFENSE

Un accusé se présente devant le tribunal un énorme gourdin à la main.

Le juge :— Que venez vous faire ici avec votre gourdin ?

L'accusé.— Monsieur le Juge, la citation porte que je dois me munir de mes moyens de défense. J'ai pensé d'abord à ma hache, mais j'ai pensé ensuite que pour vous un bâton suffirait.

DEUX MANIERES

- Mon Dieu que je suis bête !
- Ça, c'est vrai !
- Monsieur, vous êtes un mal élevé.
- Mais puisque c'est vous-même qui le dites.
- Je le disais sans le penser.
- Eh bien moi, je le pensais sans le dire.

L'appétit des animaux

“ Vous mangez trop ! ” disent souvent les médecins. Ils prétendent, à tort ou à raison, peut-être bien avec raison, que les maux divers dont souffrent nos organismes se trouveraient fort diminués si nous commencions tous par nous infliger un jeûne complet de quatre, six ou huit jours, suivant les tempéraments. Bref, ils s'accordent avec l'Église qui nous fait faire Carême.

Et pourtant, les animaux sauvages, qui se portent à merveille, mangent, en proportion, dix ou vingt fois plus que nous. Il est vrai que leurs périodes de bombance sont suivies par des périodes d'abstinence forcée. Mais sans rappeler la frairie que s'offre une bande de loups quand elle a tué un buffle, ne disons plus dorénavant à quelqu'un : “ Vous avez un appétit d'oiseau. ” Autant lui dire que c'est le dernier des goinfres, qui engloutit plus que son poids de nourriture.

Encore les oiseaux ne battent-ils point le record en cette matière. La taupe, la simple, l'aveugle taupe, lisons-nous dans *Excelsior*, est douée, paraît-il, de la faculté d'absorption la plus magnifique qui existe. Un curieux voulut s'assurer par lui-même des possibilités de cet appétit fabuleux. Il se procura une taupe, une jolie matrone bien veloutée. Elle pesait au juste 107 grammes. On offrit à déjeuner à cette fouisseuse, comme le voulait l'hospitalité. Traîtreusement, les mets étaient pesés. De 9 heures du matin à midi, la taupe dévora successivement une grenouille, trois limaces, vingt-quatre vers de terre, un morceau de mouton cru et un peu de fromage. En tout : cent vingt et un grammes ! Elle s'arrêta alors : les provisions étaient épuisées. Mais dès que les victuailles reparurent, Nyctalette les attaqua d'un appétit non diminué. Vers 3 heures, elle avait englouti encore quatre-vingt-dix grammes de vers de terre. En six heures elle avait ainsi mangé plus de deux fois son poids de nourriture, et l'expérimentateur, découragé, ne pesa pas plus avant.

- As-tu de bonnes dents, grand'mère ?
- Hélas ! non, mon enfant.
- Alors, tu veux bien me garder mes noisettes ?

Le cardinal Lavigerie et le petit Charles

Le choléra qui s'abattit sur l'Algérie en 1867 fit 60,000 victimes. La même année, les saute-relles en nuées denses et sombres fondirent sur la colonie, ravagèrent les moissons et les arbres et ne laissèrent que le désert et la ruine. La sécheresse s'y ajouta. Ce fut la famine. On vit alors les Arabes sortir de leurs gourbis, se traîner vers les villes, haves et déguenillés, à la recherche d'un morceau de pain. Leurs cadavres d'une maigreur effrayante jonchaient les routes. Les survivants, errant comme des ombres, mangeaient des herbes, des détritiques, les cadavres de leurs frères : on vit des parents manger leurs enfants. D'autres, à la côte, guettaient les denrées avariées, et les épaves apportées par le flot. Le cœur du grand archevêque s'émut. Et pour secourir tant de misères, raconte Mgr Baunard, l'archevêque se mit à l'œuvre. Lui-même raconte qu'un jour, il était sorti de la ville, tout plein de ces pensées, lorsque se présenta à lui un petit mendiant arabe d'environ dix ans, à la mine intelligente, aux yeux vifs et brillants de fièvre ; il était exténué :

— D'où viens-tu, mon enfant ?

— De la montagne... loin ! loin !

— Et tes parents, où sont-ils ?

— Mon père est mort, ma mère est dans son gourbi.

— Et pourquoi l'as-tu quittée ?

— Elle m'a dit : Il n'y a plus de pain ici ; va-t'en dans les villages des chrétiens. Et je suis venu.

— Qu'as-tu fait pendant la route ?

— J'ai mangé de l'herbe, le jour, dans les champs ; et la nuit je me cachais dans les trous pour que les Arabes ne me vissent pas, parce qu'on m'avait dit qu'ils tuaient les enfants pour les manger.

— Et maintenant, où vas-tu ?

— Je ne sais pas.

— Veux-tu aller chez un marabout arabe ?

— Oh ! non. Quand je suis allé chez eux, ils m'ont chassé ; et si je ne partais pas assez vite, ils appelaient les chiens pour me mordre.

— Veux-tu rester avec moi ?

— Oh ! oui, je le veux.

— Eh bien, viens, dans la maison de mes enfants, je te traiterai comme eux, et tu t'appelleras comme moi, Charles !

Charles-Omer Ben-Saïd fut placé par l'archevêque dans son Petit Séminaire de Saint Eugène. Enfant d'esprit vif et d'excellente nature, il devait plus tard se faire chrétien, épouser une chrétienne et faire souche de chrétiens. Quand, après la famine, l'archevêque lui demanda s'il voulait aller retrouver sa mère :

— Oh ! non, je ne veux pas.

— Et pourquoi ?

— Parce que j'ai trouvé un père qui est meilleur que ma mère.

Les Arabes ont de ces réparties fines et spontanées qui jaillissent du cœur.

Celle-ci résume bien le sentiment des Arabes pour leur bienfaiteur.(1)

DEUX TOUTES LES DEMI-HEURES

Un pharmacien envoie un serviteur porter une boîte de pilules à un malade et une caisse contenant six lapins vivants à un de ses amis.

Le commissionnaire se trompe ; il remet la caisse chez le malade et les pilules chez l'ami.

Stupéfaction du malade lorsque, avec les lapins, il reçoit la prescription suivante :

“ En avaler deux toutes les demi-heures.”

Une acheteuse se présente chez le libraire Emile Paul et lui demande s'il ne pourrait pas lui désigner un livre pour une jeune femme récemment en deuil.

— Voulez-vous les *Derniers jours de Pompéi* ?

— Pompéi, c'est l'auteur ?...

— Mais certainement, répond le libraire amusé.

— Est-ce qu'il est mort ?...

— Oui...

— Il y a longtemps ?...

— Très...

— Et de quoi ?...

— D'une éruption...

(1) *Le Cardinal Lavigerie*, par Mgr Baunard, chez Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris.

Gloire au 22e !

En apprenant les malheurs de la France
 Le Canada se dressa frémissant ;
 De doux appels, de longs cris de souffrance
 Vers lui venaient à travers l'Océan.
 Puis d'autres voix tout au long du grand
 [fleuve :
 Voix de Cartier, de Champlain, de Lévis,
 Voix de Montcalm et voix de Maisonneuve,
 Criaient aussi " Debout ! debout ! nos Fils !

En suivant les conseils et la trace
 Des Aïeux vous menant au succès,
 Pour sauver le berceau de la Race
 En avant ! les Canadiens-Français !—(bis)

II

Huit mois plus tard, le vaillant " Vingt-
 [Deuxième "
 Mettait le cap sur l'Immortalité
 Et débarquait pour la lutte suprême
 Dans un vieux port du Pays dévasté.
 Lancés bientôt dans l'ardente fournaise
 Entre l'Yser et la Lys et l'Artois.
 Combien sont morts sur la terre française
 De ces Héros... redisant à mi-voix :

" En suivant les conseils et la trace
 Des Aïeux nous menant au succès,
 Pour sauver le berceau de la Race
 En avant ! les Canadiens-Français " !—(bis)

III

Quel Crémazie ou quel nouveau Fréchette
 Nous chanteront les Héros de Vimy,
 De Saint-Éloi, d'Ypres, de Courcelette,
 Ceux de Cambrai, de Lens et Chérésy ?
 Qui chantera ceux qui marchaient en tête
 Et devant qui l'ennemi s'affolait ?
 Car il sentait s'avancer la Défaite
 Quand il tremblait au seul nom de Tremblay !

En suivant les conseils et la trace
 Des Aïeux les menant au succès,
 Ils sauvaient le berceau de la Race
 En avant ! les Canadiens-Français !—(bis)



M. THÉODORE BOTREL

IV

Ton colonel — O phalange héroïque ! —
 Foch, est venu te " boujourer " ici :
 Il a voulu, traversant l'Atlantique,
 Au nom des Chefs te crier son merci !
 Mais, aujourd'hui, témoin de sa vaillance,
 Un humble barde, à son tour, a voulu
 Venir vers Toi de la lointaine France
 Pour t'apporter le baiser du Poilu !

En suivant les conseils et la trace
 Des Aïeux te menant au succès,
 Tu sauvas le berceau de ta Race :
 Gloire à Toi, fier Canada Français !—(bis)

Théodore BOTREL.